

(fenêtres) (sur. cours)

Formation
Mobilisation
le 15 décembre

Sophie Duchesne
Quelle identité
nationale?

Musique
Une éducation à orchestrer



(fenêtres) (sur. cours)

N° 335 – 7 décembre 2009

Edi t



Actu

5

PROGRAMMES DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE: *une grande diversité*

RÉFORME DE LA FORMATION DES MAÎTRES: *action le 15 décembre*



Dossier

14

MUSIQUE, UNE ÉDUCATION À ORCHESTRER: *de gros enjeux éducatifs, malgré les difficultés*



Métier

20

AIDE PERSONNALISÉE: *Les parents prennent leur place à Bobigny*

PORTRAIT: *un enseignant de Mayotte, cent unième département français*



Réflexions

27



SANTÉ AU TRAVAIL: *signature d'un accord dans la fonction publique*

SOPHIE DUCHESNE: *identité nationale et école primaire*

Déjà l'heure des préparatifs de fêtes de fin d'année...

Cette année, aux bilans de fin de trimestre et aux cadeaux soigneusement préparés par les enfants à coups de rubans et de peinture dorée, s'ajoutent des interrogations sur l'avenir. Malgré une opinion publique défavorable, le gouvernement semble ne renoncer à aucune réforme, que ce soit à La Poste ou pour le système éducatif. La mobilisation n'est pourtant pas sans effet!

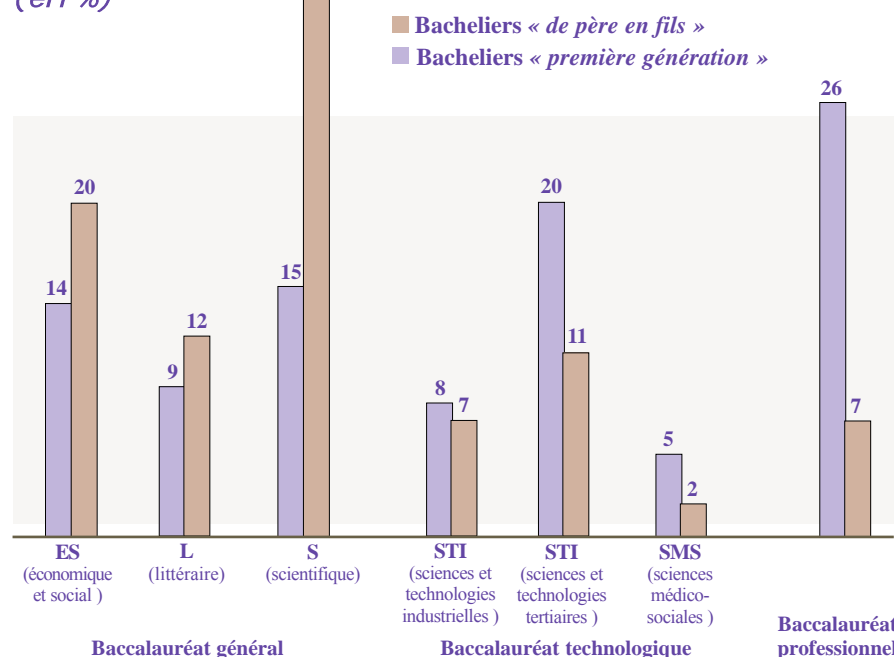
Avec 20 à 30 % de grévistes dans les écoles, le 24 novembre a montré que notre profession n'est pas résignée face aux mauvais choix pour l'école: du budget 2010 à une revalorisation bidon, les raisons de continuer sont nombreuses! Envoyons massivement les cartes doléances du collectif « Notre école notre avenir ». Le 15 décembre, dans un cadre unitaire, c'est autour de la formation des enseignants qu'il faut nous mobiliser pour éviter qu'elle soit sacrifiée au nom de la réduction des dépenses publiques. Enseigner est un métier qui s'apprend! Clamons le haut et fort, en attendant 2010 et de nouvelles actions pour l'école! Bonnes fêtes à tous!

Marianne Baby

Bacheliers « première génération »

Des représentations familiales difficiles à dépasser

Répartition des bacheliers selon la série du baccalauréat (en %)



Si les élèves n'ayant aucun parent titulaire du baccalauréat représentent 62 % des élèves en sixième, ils ne sont plus que 49 % à avoir le bac contre 85 % de ceux dont un parent au moins possède ce diplôme. Encore ne s'agit-il pas du même bac : les bacheliers « de père en fils » sont deux à trois fois plus nombreux à réussir un bac scientifique. Une étude sur les trajectoires scolaires* des bacheliers « de

première génération » montre que celles-ci sont d'autant plus courtes et moins ambitieuses que les familles sont éloignées de l'école. Bien que les parcours subissent les effets de l'environnement social et familial et se différencient dès l'école primaire, puis au collège, ce sont vraiment les représentations et les ambitions scolaires des familles qui fixent ces inégalités. Les effets limitants se mesurent dans les choix d'orientation en fin de seconde. Et seulement trois bacheliers « première génération » sur quatre s'inscrivent dans l'enseignement supérieur alors qu'un sur cinq envisage des études longues à bac + 5, contre la moitié des bacheliers de « père en fils ».

* Jean-Paul Caille, Sylvie Lemaire, in « France, portrait social », édition 2009, INSEE

20^{ème} anniversaire des droits des enfants

Le 20 novembre, le 20^{ème} anniversaire de la *Convention internationale des droits de l'enfant* a été fêté en France et dans le monde. Outre l'action « mille visages... » (voir FSC 334), *Solidarité laïque* a proposé un concert exceptionnel de Dominique Dimey avec Jacques Higelin, Nicole Croisille, Rufus... tandis que l'UNICEF investissait la salle Pleyel. La Mairie de Paris et l'Assemblée nationale ont présenté des expos photos et RESF a appelé à « 6 heures pour les droits de l'enfant et de la famille sans papiers ». Le SNUipp a organisé un débat avec Philippe Meirieu à l'occasion du *Salon de l'éducation*, et dans les régions, colloques et manifestations diverses ont ponctué cette journée.



<http://www.20ansdelacide.fr/manifestations.html>

12 décembre, le climat en alerte

Le 12 décembre le *Collectif urgence climat justice sociale* qui regroupe 52 ONG, associations, syndicats et partis politiques dont la FSU appelle à une journée d'action à Copenhague lors de la *Conférence des Nations unies* sur le changement climatique. Un train est affrété au départ de Paris. De nombreuses initiatives sont également programmées ce jour partout en France.

<http://climatjustice.org/>

« J'écris au président »

La campagne *J'écris au président* reste au cœur de la mobilisation contre la privatisation de *La Poste* alors que s'ouvre le débat sur la loi postale à l'assemblée nationale. Des manifestations rassemblant les usagers, les personnels de la poste, et les élus continuent de s'organiser dans les villes, département et régions à l'initiative des comités et collectifs départementaux pour la défense des services publics.

Les jeunes Européens ont du mal à lire

Un recensement européen sur la lecture montre qu'en 2006, 24,1 % des Européens de moins de 15 ans ont du mal à comprendre ce qu'ils lisent (contre 21,3 en 2001). La France, pays des Lumières, n'est guère mieux avec ses 21,7 %, surtout si l'on considère la chute depuis 2001 : elle est de 42 % ! À l'inverse, la Pologne connaît une progression positive de 32 %, et l'Allemagne de 11,6 %. La Finlande reste en tête de ce classement avec seulement 4,8 % de lecteurs médiocres.

33,1

C'est le pourcentage des habitants en zone urbaine sensible (ZUS) vivant en dessous du seuil de pauvreté, contre 12 % pour l'ensemble du territoire. Chez les mineurs, il atteint le taux record de 44,3 %.

Turquie : syndicalistes enseignants libérés

Le 20 novembre dernier, la Haute Cour pénale d'Izmir en Turquie a décidé de libérer 31 syndicalistes (dont 27 enseignants) kurdes accusés de « soutien intellectuel à des organisations illégales » en raison de non-respect des droits fondamentaux lors de leur procès. Les syndicalistes devront néanmoins à nouveau comparaître devant le tribunal en mars 2010 et risquent entre 5 et 10 ans de prison. « Ce procès montre clairement qu'il est toujours très risqué de s'engager dans des activités syndicales en Turquie. Les collègues qui ont passé cinq mois et vingt jours en détention, loin de leurs familles, ont fortement payé leur engagement envers la démocratie et les droits syndicaux » a réagi l'Internationale de l'éducation qui réunit la plupart des syndicats enseignants du monde.

Taxe professionnelle Recentrage sur l'obligatoire

Quelle appréciation portez-vous sur la suppression de la taxe professionnelle ?

Tout le monde souhaitait une réforme de la fiscalité locale. Or, il n'y a pas que la taxe professionnelle, il y a aussi la taxe d'habitation qui est une contribution encore plus injuste et qui frappe des familles qui ont éventuellement peu de ressources. Le problème vient du fait que le contenu de cette réforme est très négatif pour les collectivités locales, mais aussi pour les familles.



André Laignel est secrétaire général de l'Association des maires de France (AMF)

22,6 milliards, l'État décide de 22 milliards d'impôts fixes alors que les choix des collectivités locales pourront s'exercer sur les 600 millions restants !

Peut-on craindre pour les budgets scolaires ?

Les marges de manœuvre sont réduites et les dotations de l'État évoluent moins vite que l'inflation. Il faudra se recentrer sur l'obligatoire. Le péri et le post-scolaire en feront les frais, les renouvellements de manuels dans les classes seront moins fréquents. Les subventions

Jeunesse et sports pour les Contrats éducatifs locaux tendent à disparaître, on veut nous obliger à créer des jardins d'éveil qui seront à notre charge... le contre-coup se fera sentir dans les écoles. Cette réforme touchera tous les secteurs d'actions des collectivités locales et par là, tous les citoyens.

Propos recueillis par Daniel Labaquère

Quelles en sont les conséquences ?

La première est un transfert massif de la fiscalité locale sur les ménages et les collectivités, suivi d'un étouffement financier dû à l'insuffisance de la compensation, à la faiblesse de ses possibilités d'évolution, à la baisse drastique des dotations de l'État. La deuxième concerne l'atteinte aux libertés des collectivités locales en matière de fiscalité : sur

Formation L'OCDE en prône davantage

Voilà un rapport international dont on espère qu'il finira sur le bureau du ministre de l'éducation nationale. Talis, enquête menée auprès des enseignants de 23 pays de l'OCDE, estime que le perfectionnement professionnel des enseignants est un vecteur d'amélioration de l'enseignement. Pour ce faire, il est indispensable de bien informer les enseignants de l'évaluation qui est faite de leur travail, afin qu'ils tirent pleinement profit des possibilités de formation. Mais la réussite de leur développement professionnel dépend aussi de la diversité de leur expérience en

matière de formation. Or, les enseignants estiment que leur horaire de travail est un obstacle important à leur participation à des formations professionnelles, ce qui suggère qu'il serait utile d'adopter des mesures visant à intégrer plus efficacement le perfectionnement professionnel des enseignants dans leur charge globale de travail et dans l'organisation des écoles. Toujours selon Talis, le cadre de travail joue également un rôle important. Les enseignants qui se sentent bien dans leur fonction et dans leur école croient en leur perfectionnement professionnel.



Nécessaire mobilisation le 15 décembre

Pour une vraie formation des enseignants, pour les IUFM, le 15 décembre sera aussi et surtout le moment de débattre ensemble de l'avenir du métier.

Après la grève du 24 novembre, le journal *Le Monde* notait « un scepticisme inébranlable et un chacun pour soi » qui frappe le monde enseignant dans son « idéal » de réussite de tous les élèves. La mobilisation s'en est ressentie. Elle a cependant imposé une accalmie et le ministre cherche à avancer sur les dossiers délicats en louvoyant pour éviter les obstacles. Il n'est pas le seul au gouvernement, quand on observe que le débat sur les retraites est repoussé après mars 2010, soit après... les élections régionales. Il reste que l'épineux dossier de la formation des enseignants est loin d'être réglé. La manière dont il est traité ne soulève que révolte et indignation. Révolte parce que le « dialogue social » respecté par les organisations n'a pas été honoré par les deux ministères qui s'assoient allègrement sur des mois de discussions (p12). Indignation parce que c'est une nouvelle fois la non reconnaissance du métier d'enseignant (voir ci-contre).

Que sera la réalité de l'école demain? Le budget, au-delà d'un compte de postes finalement à somme nulle pour le premier degré, c'est aussi des moyens de fonctionnement en moins - réduction de près de 50 % des crédits pédagogiques, alertes sur la pérennité des financements de l'accompagnement éducatif (p 11), mise en extinction des intervenants en langues, etc. L'impossibilité de répondre à toutes les missions n'exonérera pourtant pas les enseignants de devoir rendre des comptes puisque désormais des objectifs chiffrés pour les indicateurs relatifs à la maîtrise du socle commun sont fixés dans le budget. « L'objectif de performance pour fin 2011 est ciblé à 66 % d'une classe d'âge pour le baccalauréat (4 % de plus

qu'en 2005) ». Indispensable si la France veut se ranger dans les bons élèves de l'Europe avec, en 2020, 40 % des 30-34 ans ayant eu accès à l'enseignement supérieur, comme le préconise la *Commission européenne*. D'ailleurs un bilan des réformes des systèmes éducatifs depuis 2000, publié la semaine dernière montre que l'Europe est « très en deçà des objectifs qu'elle s'était fixée », a indiqué *La Tribune* qui précise que « l'investissement hexagonal a même nettement reculé depuis 2000 », la France étant retombée au niveau de la moyenne européenne (5 % du PIB) et en-deçà de la moyenne de l'OCDE...

Sous cet éclairage, le nouveau *Pacte de carrière*, c'est beaucoup de bruit pour pas grand chose et les 196 millions consacrés à la revalorisation (p13) ne pèsent pas lourd face aux 340 millions d'euros correspondant au coût de la défiscalisation des heures supplémentaires et de la perte des cotisations (page 12). Dans la valise du ministre, il y a le chaud et le froid avec « la remise à plat de l'évaluation des enseignants et l'amélioration de la médecine du travail », sans parler de la réforme du lycée avec une instrumentalisation d'objectifs positifs pour faire passer, comme pour le premier degré, une réduction des moyens du service public d'éducation. Pourtant la défense des services publics est le moteur des mobilisations à *La Poste*, maintenant à la culture, et bientôt en janvier quand vont débiter les opérations de carte scolaires. Il faudra alors rappeler - et imposer - des exigences pour que l'école remplisse toutes ses missions pour tous les élèves et que les conditions de travail des enseignants soient satisfaisantes.

Michèle Frémont

Formation des enseignants

Le SNUipp s'engage dans la journée nationale d'action du 15 décembre pour demander une mise à plat de la réforme de la formation des enseignants, laquelle passe de fait par son retrait. Il est essentiel que la profession tout entière s'empare de cette problématique : « enseigner est un métier qui s'apprend ». Le SNUipp met à disposition des écoles, pour les enseignants comme pour les parents, des outils pour défendre cette idée sur son site et dans les sections départementales (tracts...) Les initiatives pour cette journée seront très diverses, aussi un préavis de grève est déposé pour couvrir toutes les modalités.

Doléances

La mobilisation commune* autour d' *Un pays, une école, notre avenir* continue. Carte à télécharger sur notre site <http://www.snuipp.fr/> et à retourner à *Opération carte de doléances* - FCPE - 108-110 avenue Ledru-Rollin 75544 Paris cedex 11



* CEMEA - CRAP-Cahiers pédagogiques - EEDF - FAEN - FCPE - FEP-CFDT - FERC-CGT - FIDL - FSU - GFEN - ICEM-pédagogie Freinet - JPA - la Ligue de l'Enseignement - SGEN-CFDT - SUD Education - UNEF - UNL - UNSA Éducation

Nouveaux fichiers

Sortis par la porte et rentrés par la fenêtre, les fichiers de police sont créés par deux décrets parus au JO du 18 octobre dernier, contournant le débat parlementaire. Le *Collectif Non à Edvige*, dont la FSU est partie prenante, constate que la majorité des critiques portées sur les précédents fichiers s'appliquent toujours. En conséquence, il a déposé le 30 novembre des recours contre ces décrets. Il appelle les citoyens à se mobiliser à nouveau.

Infos sur <http://www.nonaedvige.sgdg.org>.

À quelques millions PRE

Les Programmes de Réussite Éducative mis en place avec le plan Borloo de cohésion sociale arrivent au terme de leur contrat. Un dispositif qui a autant de visages que de territoires. Son avenir reste flou malgré le renouvellement de l'enveloppe budgétaire de 90 millions.

L'équipe pluridisciplinaire de soutien se réunit ce jeudi à L'Haÿ-les-Roses. Autour de la table, la coordonnatrice du programme de réussite éducative, Maria Rostoum, le coordonnateur REP, la correspondante ZEP, deux psychologues scolaires, une représentante du service jeunesse de la ville, une responsable de centre de loisirs, un responsable du centre municipal santé, un responsable de l'accompagnement à la scolarité, un autre du club de prévention du Conseil général, un responsable de l'Aide sociale à l'enfance et une psychoclinicienne embauchée par le PRE... En tout, donc, 12 personnes d'horizons différents pour prendre connaissance de situations d'enfants de la ZEP portées à leur attention et élaborer pour eux des parcours selon leurs besoins. Ces équipes pluridisciplinaires sont les pierres angulaires des programmes de réussite éducative (PRE), volet éducatif des *Contrats urbains de cohésion sociale* lancés par Jean-Louis Borloo en 2005. À L'Haÿ-les-Roses, cette équipe suit trente parcours personnalisés.

Voici un exemple, Bruno a 10 ans et est scolarisé en CM2. Il est impulsif, présente des difficultés scolaires. Par ailleurs, il n'a pas d'endroit calme pour faire ses devoirs et ne bénéficie pas d'activités extérieures. Informée de cette situation par l'enseignante et après

« Notre plus-value vient de notre mode d'action. Notre approche de la situation de l'enfant est globale, notre travail pluridisciplinaire »



accord de ses parents, l'équipe pluridisciplinaire de soutien établit un diagnostic partagé et propose un accompagnement scolaire à l'enfant ainsi que la pratique d'une activité sportive : le canoë.

Le référent de parcours (ou le coordonnateur) rencontre alors la famille plusieurs fois si nécessaire pour accord.

Si cette démarche est partout la même, pour le reste, sur chaque territoire, le PRE prend des visages différents tant au ni-

veau des actions proposées (santé, loisirs, soutien scolaire...) qu'au nombre de familles et d'enfants concernés, des partenaires impliqués, qu'aux membres de l'équipe pluridisciplinaire... Ce que Bertrand Gohier, coordonnateur de la réussite éducative de Rennes, résume en disant « *le programme de réussite éducative fabrique du sur-mesure sur le local et l'individuel* ». Cinq zones urbaines sensibles sont ici concernées et 100 à 150 parcours individuels sont suivis par des adultes référents du PRE. « *Notre plus-value vient de notre mode*



Les programmes de réussite éducative interviennent en soutien et en appui du droit commun et pas en remplacement.

PRE en chiffres

Mis en place avec le *Plan de cohésion sociale* en 2005, le *Programme de réussite éducative*, c'est aujourd'hui concrètement :

93 581 enfants ayant bénéficié d'un parcours, 110 796 situations étudiées par une équipe pluridisciplinaire de soutien et plus de 365 140 bénéficiaires des actions mises en œuvre depuis 2005 ;
58.5 % de garçons, 41.5 % de filles ;
48.9 % sont âgés de 6 à 10 ans, 36.7 % de 11 à 16 ans et 14.3 % de 2 à 5 ans ;
531 projets locaux qui ont été validés ;
718 communes concernées ;
1 361 quartiers prioritaires couverts ;
1 214 équipes pluridisciplinaires de soutien.

d'action. Notre approche de la situation de l'enfant est globale, notre travail pluridisciplinaire s'enrichit du partage d'expériences professionnelles différentes et nous sommes réactifs et réguliers dans nos contacts avec les familles » explique-t-il. La réussite éducative peut s'appuyer à Rennes sur de nombreuses actions existantes. Mais le PRE se fait aussi prestataire et financeur sur des questions vives qui trouvent peu de réponses. C'est le cas du soutien à l'exercice des compétences parentales ou des possibilités de départ des enfants en vacances.

Autre lieu, autres priorités, à Port-de-Bouc, le PRE avait mis en place et financé des coups de pouce au CP et des ateliers de langage pour les GS. Deux dispositifs que l'aide personnalisée et l'accompagnement éducatif ont réinterrogé tant sur le contenu que sur les horaires. « *Nous avons dû harmoniser les offres éducatives pour les 224 jeunes que nous suivons pour éviter les doublons, et proposer aux enfants des parcours cohérents* » explique Farid Roguiai, coordonnateur du PRE qui raconte par ailleurs que sa mise en place a été facilement acceptée par les partenaires car il existait déjà des pratiques

pluridisciplinaires dues à une politique de la ville vivace depuis 20 ans.

Cet ancrage dans une histoire locale avec une dynamique partenariale déjà impulsée depuis plusieurs années explique sans doute que ces trois PRE ont été mis en place dès 2005-2006 et qu'ils aient trouvé une place, celle d'une interface entre tous les partenaires. Et le principal d'entre eux reste les enseignants. « *La majorité des situations nous sont signalées par l'éducation nationale* », explique Maria Rostoum et ce constat vaut pour les trois territoires. « *Nous sommes un outil éducatif et pas social* » précise Bertrand Gohier qui explique cette proximité, il poursuit : « *notre dynamique transversale apporte de la souplesse mais notre pouvoir d'agir vient de nos moyens financiers* ».

Un constat qui pèse alors que les contrats signés entre les municipalités et l'État arrivent à leur terme. La ligne budgétaire de 90 millions d'euros apparaît encore pour 2010 dans le projet de loi de finances. Un montant identique à celui de 2009 qui ne prend pas en compte le nombre croissant de PRE et celui d'enfants suivis, mais un sursis pour un dispositif que l'État n'a jamais prévu de pérenniser. C'est pourtant la conclusion du bilan 2009 réalisé par l'*Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances* « *A ce stade, il est nécessaire que soit réaffirmée la poursuite du programme de réussite éducative comme élément important des CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale)* ». Un vœu pieux ?

Lydie Buguet

Bilan ACSE

Le rapport réussite éducative de 2009 fait un bilan « *largement positif* » des PRE. Une tonalité qui change par rapport au bilan 2008 beaucoup plus prudent. Le public est mieux ciblé, l'impact est favorable et les acteurs de terrain sont très impliqués... Donc, il faut pérenniser. Autre proposition, créer un « *référentiel d'impact* », rééquilibrer les crédits de réussite éducative en faveur des sites où les besoins sont les plus grands et aider les communes sans PRE, former les acteurs. Enfin, l'ACSE préconise de réaffirmer les spécificités du PRE en faisant de la personnalisation des réponses apportées un impératif et en augmentant le nombre d'actions en matière de santé et de parentalité.

« Bravo !
À la maternelle, on apprend ! »

C'est le titre du film réalisé par le SNUipp pour « ouvrir une fenêtre » sur l'école maternelle, regarder ce qui s'y passe et lancer les débats. Durant quinze minutes, et au travers de 3 classes, Mireille Brigaudiot met des mots sur les « petits et grands gestes professionnels » qui font de la maternelle une école où on apprend et où on devient grand. Chaque section départementale du SNUipp dispose du film.

Déficit de remplaçants en Seine-Saint-Denis

Tous les vendredis midis, depuis le 22 octobre, de nombreuses délégations d'écoles de Seine-Saint-Denis se rassemblent devant l'IA à l'appel du SNUipp - rejoint par le Snudi-Fo et le Se - pour exiger des mesures pour le remplacement des enseignants absents. Le nombre de congés de maternité a plus que doublé depuis l'an dernier entraînant une hausse des besoins de remplacements de 5 % tandis que la brigade a été ponctionnée de 40 enseignants pour permettre l'ouverture de classes. L'ouverture de la liste complémentaire et une dotation budgétaire supplémentaire sont donc indispensables.

Oullins : cantine pour tous ?

Depuis la rentrée, la commune d'Oullins avait instauré une nouvelle règle pour la cantine : tout parent pouvait s'inscrire mais seuls ceux qui travaillaient avaient le droit d'y envoyer leur enfant quatre jours par semaine. Pour les couples dont un seul parent travaille : accès limité à une journée et pas de places pour les enfants chômeurs... La FCPE a saisi le tribunal administratif en référé. Déboutés, les parents ont fait appel auprès du conseil d'État avec succès. Celui-ci estime que la délibération interdit illégalement l'accès à la cantine en retenant un critère de discrimination sans rapport avec l'objet. Les deux parties sont maintenant dans l'attente du jugement sur le fond du tribunal administratif.

Réunion d'information syndicale Le droit au débat

Premier bilan des réunions d'information syndicale du SNUipp. Regard dans trois départements.

En cette fin de premier trimestre scolaire, c'est aussi l'heure d'un premier bilan des réunions d'information syndicales (RIS) qui se sont tenues dans tous les départements à l'initiative des sections du SNUipp. Premier constat partagé un peu partout, le nombre d'enseignants présents à ces rendez-vous annuels est en baisse. Tendances confirmées dans trois départements où malgré tout les différents RIS ont rassemblé 300 enseignants dans le Doubs, plus de 600 dans le Loir et Cher et 370 en Ardèche. Certes, il y a la suppression du samedi matin qui permettait depuis des années de caler un temps de rencontres avec les enseignants. Les RIS sont maintenant proposées le mercredi matin à déduire des 18 h d'animations pédagogiques ou des 6 h de la journée de solidarité suivant les situations. Conséquence, ces nouvelles modalités ont parfois été contestées par certains IA qui ont interdit la tenue de RIS lors d'animations pédagogiques (Bas-Rhin, Côtes-d'Armor, Orne...).

Pourtant, comme le note un enseignant en Ardèche, « cela fait du bien de se poser un peu, de parler de nos difficultés, de nos réussites, de faire partager ce que l'on vit ». Tous évoquent « un épuisement professionnel » : l'aide personnalisée, « ça casse la motivation, chacun fait dans son coin » entend-on dans le Doubs. « Et puis, le temps manque, on n'a plus de moment de respiration » relaie-t-on dans le Loir-et-

Cher. Autre tendance, « la pression de certains inspecteurs ». En première ligne, ce sont les directeurs qui en parlent. Certains la décrivent concrètement. « C'est une approche plus autoritaire. Les demandes sont famélistes : le tableau des 108 H à pointer et à compléter, la fiche de renseignement à faire remplir aux collègues le matin pour l'après-midi, les mêmes renseignements mais sous forme de tableau une semaine plus tard... Le ton est cassant... On sent la hiérarchie pyramidale... Mon Ien m'explique que ma fonction m'oblige à être loyal... Mais, c'est quoi être directeur aujourd'hui ? On aimerait bien que le syndicat en débattre ». Le besoin de reconnaissance est également évoqué à travers la question des salaires. « Cela a trop longtemps été le sujet tabou. Maintenant, ça suffit » explique un enseignant. Comment le syndicat peut-il prendre en charge ces préoccupations ? Les enseignants en débattent, « c'est l'intérêt de se retrouver collectivement pour évoquer notre métier » appuie un participant. En Ardèche, un questionnaire a été distribué lors de toutes les RIS pour recueillir l'avis des enseignants : carte scolaire, difficulté scolaire, formation, remplacement, mouvement des personnels. La diversité s'exprime. Rythmes scolaires, les avis ne sont jamais tranchés. Action, l'unité est plébiscitée.

Sébastien Sihir



Aide personnalisée Nouvelle enquête en ligne

Le SNUipp décide de prolonger le dispositif de suivi afin de poursuivre l'étude des effets de cette aide sur la réussite des élèves et les bouleversements entraînés par cette nouvelle organisation du temps scolaire. Le statu-quo n'est pas satisfaisant. L'enquête permettra de mesurer les évolutions en terme de temps d'organisation, du moment utilisé pour l'aide et de sa durée, de son contenu et des élèves

concernés, le souhait des équipes quant à l'utilisation des heures. Il est demandé de « chiffrer » l'efficacité du dispositif. Les informations recueillies permettront de porter avec plus de force la parole des enseignants et des écoles lors des séances du groupe de travail au ministère.

L'enquête doit être remplie en ligne : www.snuipp.fr

Congés maladie « Pas d'abus »

11 jours d'absence des enseignants du primaire pour congés maladie : c'est ce que révèle la presse citant une étude de 2008, déjà évoquée en juillet et réalisée par un cabinet privé, sur 4 départements tests. Interrogé par le SNUipp, Luc Chatel estimait alors « *qu'il n'existe pas d'abus* » puisque « *les enseignants du premier degré sont, par rapport à la moyenne des salariés du secteur privé plus jeunes avec un taux de féminisation plus important* » et qu'ils « *sont plus exposés aux maladies que les salariés du privé en raison du nombre de maladies bénignes, telles que les gripes ou les gastro-entérites dont les enfants sont souvent porteurs* ».

11 jours pour les enseignants, 17 pour les remplaçants : dans les autres corps de la fonction publique les moyennes sont de 13 jours

aux affaires étrangères, 15 à l'équipement ou à la justice, 17 à la police nationale...*

Dans l'éducation, plus de 40 % des journées d'absence sont dûs à des congés maternité (3 salariés sur 4 sont des femmes âgées en majorité de moins de 40 ans). Une autre étude de l'INSEE montre que les mères de famille ont plus d'absences que les autres salariés en raison « *des contraintes de conciliation entre charges familiales et activité professionnelle* ».

Par ailleurs, on ne peut pas dire que l'employeur État assume ses responsabilités. Il n'a toujours pas mis en place de médecine du travail avec actions de prévention, suivi des personnels... Et les conditions de travail ne s'améliorent pas vraiment. Au contraire.

*Rapport annuel sur l'état de la fonction publique

Grippe A La cacophonie gagne



Le débat sur les conditions et modalités de la vaccination pour la grippe A/H1-N1 fait rage alors que les élèves du primaire y accèdent. L'engorgement des centres de vaccinations ne risque pas de s'estomper avec l'arrivée possible, si les parents le souhaitent, de ces 6,6 millions d'élèves. Pour les enseignants, c'est le silence absolu du côté de la rue de Grenelle. La circulaire du 9 novembre précise benoîtement que « *les agents de l'éducation nationale sont par ailleurs invités à se porter volontaires pour participer à la campagne de vaccination engagée en faveur du reste de la population* » comme tout un chacun... Pour le ministère, en

réponse à notre interpellation, il n'est pas envisageable de vacciner en priorité tous les enseignants. Seules les personnes prioritaires (femmes enceintes, personnes atteintes de maladies chroniques, respiratoires, cardiovasculaires, d'insuffisances ré-

nales, etc...) y ont déjà accès aujourd'hui, même si elles n'ont pas reçu de bon. Du côté des fermetures d'écoles, à la suite de trois cas avérés de grippe, la situation est très disparate selon les départements. Si certaines préfectures appliquent la consigne, d'autres ne ferment plus les écoles. La cacophonie gagne... D'ailleurs les organisations syndicales ont été invitées à une réunion vendredi dernier pour échanger sur toutes ces questions*.

Arnaud Malaisé

* Le journal partant jeudi 3 à l'imprimerie, consulter notre site www.snuipp.fr dossier « *Pandémie grippale* » pour les dernières infos.

Indre-et-Loire : il faut 150 postes supplémentaires

En 9 ans, le département a obtenu une dotation de 86 postes pour l'arrivée de 2314 élèves supplémentaires dans les écoles soit 1 poste pour 27 élèves. Les choix départementaux sur ces 9 années ont porté particulièrement sur le remplacement qui était « *sinistré* ». Par contre les écoles n'ont finalement eu que 20 classes d'ouvertes. Résultat, pour avoir une ouverture de classe en maternelle, il faut dépasser les 31 élèves de moyenne. En élémentaire, le seuil pour une ouverture est à plus de 28 élèves de moyenne. Une situation que le SNUipp 37 a décidé de dénoncer en menant une campagne d'opinion : « *Les élèves ne sont pas des sardines* ». Un journal spécial tiré à 30 000 exemplaires est distribué. Autres initiatives : des interventions auprès des députés, des réunions débats...

Pas de bébés à la consigne



Le collectif *Pas de bébés à la consigne* propose la signature d'une carte pétition adressée à Nadine Morano secrétaire d'État à la famille, et à Luc Chatel, ministre de l'Éducation Nationale pour s'opposer aux mesures « *qui portent atteintes à la qualité des modes d'accueil* » de la petite enfance tels qu'ils étaient définis jusqu'à alors (lire page 27) et aux suppressions de postes d'enseignants à l'école maternelle.

Elle est téléchargeable sur le site <http://www.pasdebebesalaconsigne.com>

Plan ENR : 1 700 écoles en plus

Le plan numérique pour l'école rurale aura bien un rattrapage budgétaire de 17 millions d'euros comme *Fenêtres sur cours* l'annonçait dans son dernier numéro. Le ministre de l'éducation, Luc Châtel, l'a confirmé la semaine dernière affirmant que cette dotation supplémentaire « doit répondre à tous les projets en attente au-delà des 5 000 prévus initialement ». Au final, ce sont 6 700 écoles de communes de moins de 2 000 habitants qui devraient être équipées. Mais, plus de 8 000 dossiers ayant été déposés, le SNUipp demande toujours un deuxième plan numérique qui réponde à toutes les demandes ainsi que la mise en œuvre complète du plan qui prévoit une formation au TBI (3 heures) et à la classe mobile (6 heures).

Colloque FSU-Solidaires

Dans le même esprit que la rencontre CGT-FSU sur la formation tout au long de la vie, les syndicalistes de la FSU et de Solidaires ont réfléchi ensemble sur le thème « la crise écologique, une question syndicale », à Paris, le 2 décembre. Plus qu'un thème d'actualité avec le sommet de Copenhague, la crise écologique interroge le mouvement syndical car elle remet en cause les conceptions du développement productiviste contemporain, la logique de croissance, tout comme les règles de partage des richesses. D'où cette question de la première table ronde sur quelles alternatives face à l'écologie de marché, après une présentation des possibles scénarios du réchauffement climatique avec l'astrophysicien Robert Kandel. Les compte-rendus des débats seront bientôt sur le site de la FSU.

Mayotte : deux sur deux

Le SNUipp est arrivé en tête aux élections des représentants du personnel de Mayotte recueillant 53% des voix. Il obtient les deux sièges qui étaient à pourvoir. Alors que 6 listes étaient en présence, c'était la première fois que le SNUipp se présentait.

Revalorisation

Toujours pas de mesures pour tous

Les premières mesures salariales ne devraient toucher que 15 à 25 % des enseignants. Les questions de déroulement de carrière, de santé au travail doivent être abordées en 2010.

Qui sera concerné par la revalorisation ? Selon le scénario ministériel, ce sont seulement entre 15 et 26 % d'enseignants qui devraient bénéficier d'une mesure salariale. Le nouveau premier échelon pour les enseignants recrutés au master débute alors à 1 600 euros (+ 222 euros mensuels). Cette mesure entraînerait un rattrapage indiciaire pour les PE en place jusqu'au 6ème échelon. Le scénario consisterait alors à revaloriser immédiatement l'échelon 3 de 9 points d'indice (soit environ 38 euros mensuels supplémentaires) puis de manière progressive les échelons 4 à 6. Une des pistes prévoit des augmentations entre septembre 2010 et 2016, une autre plus rapide et donc concernant plus d'enseignants entre 2010 et 2012. L'échelon 4 serait alors revalorisé de 9 points, l'échelon 5 de 8 points (+ 34 euros mensuels) et l'échelon 6 de 4 points (+ 16,80 euros mensuels).

Alors que les mesures définitives sont attendues pour janvier, le SNUipp considère « qu'en l'état, on est loin du compte ». Sur les 450 millions d'économie réalisés par les suppressions de postes, moins de la moitié alimentent la revalorisation. Cette somme de 198 millions d'Euros ne concernera pas tous les enseignants. De plus, pour l'heure,

rien n'est envisagé pour améliorer l'avancement des carrières, ni ne concerne l'instauration d'une prime d'équipement pédagogique demandée par le SNUipp et reprise dans un récent rapport ⁽¹⁾.

Le ministère compte discuter de ces questions dans un deuxième temps au cours de l'année 2010. Pour les financer, il ne pourra compter que sur la partie des 198 millions inscrits au budget 2010 pour la revalorisation qui n'aura pas été mangée par les augmentations en direction des masterisés. Au-delà de l'affichage, cette réalité budgétaire relative « l'effort » du ministère. À titre de comparaison, en 2009, la rue de Grenelle a donné 340 millions pour la seule défiscalisation des heures supplémentaires.

Sébastien Sihir

(1): rapport Le Mèner – projet de loi de finances pour 2010 – enseignement scolaire



Accompagnement éducatif où sont les financements ?

Fer de lance de l'égalité des chances dans les RAR et RRS, l'accompagnement éducatif, dispositif de l'éducation nationale commence à rencontrer des ratés de financement. Il y a eu des premières alertes dans la Somme ou dans le Doubs au printemps 2009 quand les inspections, après avoir imposé aux écoles la mise en œuvre rapide de l'accompagnement éducatif, demandaient déjà de réduire les activités du fait de dotations insuffisantes : finalement les choses étaient rentrées dans l'ordre. Mais depuis fin octobre, les voyants s'allument de nouveau. Dans l'Aube, alors même que tous les

projets ont été dûment validés par les IEN en début d'année, les budgets sont quasi épuisés. Cependant l'accueil des élèves est maintenu : augmentation du nombre d'élèves par groupe (de 6 à 15), aucun financement d'activités. Mêmes difficultés dans la Marne. Des enseignants ne sont pas encore payés, les intervenants sont remerciés, le quota d'heures diminué : les délégués du SNUipp multiplient leurs interventions auprès des IA pour obtenir la transparence sur les financements et le paiement des heures dues.

Michèle Frémont

Formation des maîtres et concours Unanimité contre le ministère

C'est le 13 novembre que les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ont communiqué les décisions arrêtées « sur la base de la synthèse des groupes techniques » ayant travaillé sur les concours et la formation des maîtres, et ont réussi à cette occasion la prouesse de faire l'unanimité... contre eux ! En effet l'ensemble des syndicats d'enseignants, l'UNEF et les syndicats lycéens, les présidents d'université, les directeurs d'IUFM, le *Conseil national de l'enseignement supérieur*, la FCPE, ont fait part de leur « consternation ». Tous reprochent aux ministres de n'avoir pas tenu compte des propositions exprimées depuis des mois, voire de revenir sur des engagements pris sous le ministère de Xavier Darcos. Le projet final correspond aux intentions de départ des représentants du ministère !

La place du concours est fixée en M2 avec l'admissibilité en septembre et l'admission en juin. Les 2 épreuves d'admissibilité (français/culture humaniste et mathématiques/culture scientifique) ne font appel qu'à des connaissances académiques. Selon les dernières annonces de novembre, les épreuves d'admission consisteraient en une leçon-type formelle ciblant la maîtrise disciplinaire et une analyse de dossier dans un champ disciplinaire. Les stages ne sont pas pris en compte. Les lauréats au concours sont à la rentrée suivante en responsabilité



d'une classe et bénéficient d'1/3 de décharge pour leur formation professionnelle. Pour le SNUipp le ministère « sacrifie la dimension didactique et pédagogique » en faisant le choix d'une formation axée sur les savoirs disciplinaires. Les mobilisations continuent pour que les maquettes des masters intègrent une dimension didactique et correspondent au cursus nécessaire à la formation des PE.

Les différentes organisations* ont décidé d'organiser une journée nationale de mobilisation le 15 décembre sur le thème « enseigner est un métier qui s'apprend ». Elles appellent, notamment dans les IUFM, à des débats, des rassemblements, des assemblées générales afin de peser sur les projets ministériels avant parution des textes.

Daniel Labaquère

*UNEF, UNL, FIDL, FCPE, FSU, SNUipp, SNES, SNUEP, SNESup, UNSA-Education, Se-UNSA, SPR recherche-UNSA, Sgen-CFDT, Ferc-Sup-CGT.

Une motion unitaire pour les conseils des maîtres

Pour cette année transitoire de la réforme de la formation des enseignants, le gouvernement a choisi de mettre en place, dans l'urgence et l'improvisation, des stages en responsabilité pour les étudiants préparant le concours. Jusqu'à présent les stages en responsabilité étaient réservés aux PE2 stagiaires ayant d'une part passé le concours et, pour la plupart d'entre eux, ayant d'autre part bénéficié de stages d'observation et de pratique accompagnée.

Le SNUipp, le SE et le SGEN proposent une motion aux conseils des maîtres pour dénoncer l'absence d'accompagnement, de préparation et d'articulation de ces stages dans la formation. La motion dénonce également l'utilisation d'étudiants comme moyens d'enseignement pour compenser les insuffisances des postes budgétaires et demande le maintien d'une année de formation professionnelle après le concours.

Rural : l'égalité en débat

« Identifier les besoins et les attentes des habitants des espaces ruraux », tel est l'objectif des assises des territoires ruraux qui se déroulent actuellement dans les départements. Ces consultations doivent se pencher sur les modalités d'un accès équitable pour les populations aux services (soins, garde d'enfants, commerce, culture, loisirs...). L'école est bien sûr concernée au premier chef. Un site Internet est ouvert aux contributions. Cette initiative du ministère de l'espace rural et de l'aménagement du territoire doit faire l'objet d'un rapport et de propositions en janvier prochain.

AVS : métier en gestation ?

Le dispositif pour la reprise des AVS par des associations n'a concerné, au final, que quelques dizaines d'AVS sur les 5000 personnels dont le contrat arrivait à expiration. Mais les discussions autour de ce dispositif de « dépannage », s'ajoutant aux nombreuses mobilisations du printemps et de l'été derniers, permettent d'aborder enfin la professionnalisation de ces personnels chargés de l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Un groupe de travail interministériel a été mis en place et il rassemble les ministères concernés, les représentants des élus, d'institutions et d'associations du handicap et, depuis peu, des organisations syndicales. Restent à définir le champ des activités et le cadre d'emploi : quel employeur, quels financements ? Des adaptations législatives seront nécessaires. Affaire à suivre.

EVS aux prud'hommes

Les recours des emplois de vie scolaire (EVS) au tribunal des prud'hommes connaissent des fortunes diverses. Dans les Vosges, trois EVS ont été déboutés de leur requête sur le manque d'accompagnement et de suivi auquel est soumis leur employeur. Ils font appel de cette décision. À Paris, un EVS effectuant 26 heures hebdomadaires bien que payé contractuellement sur la base de 20 heures a obtenu gain de cause. L'éducation nationale a été condamnée à lui verser 4088,84 euros à ce titre. Cette décision va dans le même sens que celle prise pour 6 EVS dans le Maine-et-Loire en avril dernier.



Musique Une éducation à orchestrer

Pas toujours facile de faire de la musique à l'école. Inscrite au programme, l'éducation musicale répond pourtant à des forts enjeux d'éducation.

Dossier réalisé par
Lydie Buguet,
Pierre Magnetto,
Arnaud Malaisé,
Sébastien Sihr.

Au cours des douze derniers mois, 16 % des Français âgés de plus de 15 ans ont pratiqué une activité musicale. Selon une récente étude du ministère de la culture sur les pratiques culturelles des Français (FSC 334), ce chiffre reste à peu près stable puisqu'il a diminué de seulement un point en une décennie. Mais il est aussi relativement faible comparé à la pratique de la photographie qui touche 70 % des personnes, ou à celle de tourner des films ou vidéos qui en concerne 27 %. Alors quoi, les Français en viendraient-ils à perdre leur identité musicale ? Une chose est sûre, lorsque l'on entre dans la musique on met le pied dans un domaine qui relève de « la culture commune ». C'est ce que note Frédéric Viguié, enseignant en maternelle en Seine-et-Marne qui orchestre les activités chorale de l'école dont il est le directeur (lire p 17).

« Culture commune » : dès lors que la parole est dite on connaît la chanson, l'école doit jouer sa propre partition. Trois des sept piliers du socle commun se réfèrent au chant ou à la musique. Le numéro 5 consacré à « la culture humaniste » demande à la fin du cycle 3 de savoir « interpréter une chanson de mémoire », de pouvoir « participer avec exactitude à un jeu rythmique », ou encore d'être en mesure de « repérer des éléments musicaux caractéristiques simples ». Les piliers 6 et 7 sur les « compétences sociales et ci-

viques » et sur « l'autonomie et l'initiative » s'y réfèrent, chacun dans sa propre gamme : la musique comme moyen de développer la curiosité et la tolérance de l'élève, d'acquérir une forte capacité de concentration par l'écoute prolongée d'une œuvre. Quant au tempo, plutôt lent, il est fixé par les programmes qui fondent la musique dans les 2 heures consacrées à l'ensemble de l'éducation artistique et culturelle (lire ci-dessous).

Forts de ces indications, les enseignants doivent mettre leur pratique en musique. Et là, rien n'est toujours assuré. Un rapport de l'IGEN coordonné fin 2007 par l'inspectrice Viviane Bouysse soulignait quelques fausses notes. En particulier le caractère aléatoire des temps consacrés à l'éducation artistique et culturelle sous prétexte, par exemple, qu'il y a toujours une leçon à rattraper. Une situation

« Il est tout aussi essentiel d'apprendre à voir, à écouter, à ressentir, que d'apprendre à lire, écrire et compter. »

que le passage aux 24 heures hebdomadaires ne contribuera pas à inverser. Autre problème, rares sont les enseignants à prodiguer cette éducation de manière ardente car ils ont « la conviction d'être incompetents pour faire face aux exigences des programmes, souvent mal assimilées et perçues comme plus complexes qu'elles ne sont ». Enfin, dernier hiatus qui vient ajouter à la cacophonie ambiante, « la formation et les occasions de pratiques, qui donnent une aisance relative, manquent à la grande majorité des maîtres ».



La conseillère pédagogique en éducation musicale du département de la Loire fait écho à ce rapport de l'inspection. « *Les enseignants ont besoin d'être rassurés sur leur capacité* » insiste Sylvie Jambresic (lire p 16). La maîtrise est d'autant plus indispensable qu'il faut inscrire l'éducation musicale dans un mouvement allant crescendo pour construire des progressions, organiser des parcours sur la base d'acquis antérieurs; faire tout simplement son travail d'enseignant.

Face aux difficultés, chacun y va de son propre couplet, s'impliquant plus ou moins dans la démarche, procédant par échange de services avec des collègues plus inspirés ou plus musiciens, faisant appel à des intervenants extérieurs, cette dernière pratique étant d'ailleurs très répandue. Mais les ressources, certains n'en manquent pas mais les dispositifs ne sont pas le lot du plus grand nombre. C'est le cas des enseignants qui peuvent disposer des classes à horaires aménagés musicales et dont le travail avec les élèves passe tout autant par de la création et de l'interprétation que par l'apprentissage des technologies permettant de devenir producteur (lire p 18).

D'autres encore profitent d'un environnement musical exceptionnel, comme à La Rochelle où, s'appuyant sur les

Francofolies, des enseignants investissent une fois l'an l'école maternelle du Bois des protestants pour faire entrer leurs élèves dans la danse avec la participation d'artistes (lire p 16 et 17). Mais si tous les maîtres de France ne peuvent bénéficier d'un tel contexte, tous sont en revanche confrontés aux mêmes enjeux face à l'éducation musicale.

Appassionato, le violoniste Didier Lockwood les déclame sans détour : « *pour se construire, il est tout aussi essentiel d'apprendre à voir, à écouter, à*

ressentir, que d'apprendre à lire, écrire et compter », souligne-t-il (lire p 19). Le président du Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle n'y va pas à mezza voce, « *entretenir dès le plus jeune âge ce rapport au sensible, c'est découvrir l'importance de l'écoute, du partage, mais c'est aussi développer chez les élèves leur sens critique, leur conscience individuelle, autant d'acquis indispensables pour vivre ensemble* », tout un programme !

Les programmes musicaux

Dès la maternelle, les élèves pratiquent l'écoute d'œuvres musicales et le chant à travers les comptines et les chansons de la tradition orale enfantine et contemporaine. Les programmes comportent ici l'unique référence à l'utilisation d'instruments pour rechercher « *des possibilités sonores nouvelles* ». En élémentaire, les enfants sont amenés à parfaire leurs premières acquisitions de chant « *en portant attention à la justesse tonale, à l'exactitude rythmique, à la puissance de la voix, à la respiration et à l'articulation* ». La pratique du chant choral est également mentionnée dans les programmes et s'affirme au cycle 3. En parallèle, l'écoute se développe avec le repérage « *des éléments musicaux caractéristiques très simples* » comme le rythme et une première reconnaissance des instruments qui se poursuit au cycle 3 où les élèves découvrent la variété des genres et des styles selon les époques et les cultures. Ce cycle aborde l'histoire des arts par le biais de l'éducation musicale sur quatre périodes : le Moyen Age avec les chants grégoriens et les chansons de troubadour, les Temps modernes le répertoire baroque et classique, le 19e siècle avec l'époque romantique et ses symphonies et opéras pour finir avec le 20e siècle par le jazz, des musiques de films, des chansons...



Sylvie Jambrésic
conseillère pédagogique
en éducation musicale
dans la Loire.



Fais-toi confiance !

De quelle nature sont les besoins des enseignants en matière d'éducation musicale ?

C'est une pratique où il faut se sentir en confiance. La voix fait appel à l'intime, les enseignants ont donc besoin d'être rassurés sur leur capacité à bien chanter. Ils ont besoin d'apports techniques concernant le chant mais aussi d'apprendre les gestes professionnels qui permettent de conduire une chorale. Ce sont des domaines qui demandent de la pratique, des mises en situation. Les enseignants sont également demandeurs de ressources pertinentes pour travailler avec les élèves une « écoute » diversifiée. Le problème majeur est que ces besoins ne sont pas suffisamment pris en charge par la formation initiale où l'éducation musicale est souvent optionnelle. Concernant la formation continue, le tableau est de plus en plus décourageant. Depuis 2 ans, dans notre département par exemple, il n'y a plus de stage spécifique consacré à la musique. Les seuls dispositifs de formation longs qui existent se font dans le hors temps scolaire, par exemple entre autre les samedis, dans le cadre du conservatoire de musique ou au sein des circonscriptions.

Vous venez d'évoquer l'importance de maîtriser une certaine technicité.

Quelle est-elle ?

Elle recouvre plusieurs dimensions. D'une part, il faut savoir comment fonctionne la voix. C'est un muscle qui a besoin de s'échauffer avant de donner toute sa plénitude. Comme en EPS, les élèves ont besoin de pratiquer des petits exercices techniques qui leur permettent de se recentrer, de poser peu à peu leur voix. D'autre part, il est aussi important de maîtriser sa respiration afin de se défaire des tensions musculaires. Travailler ces compétences techniques de chanteur et de chef de chœur, cela peut permettre aussi de parfaire sa posture d'enseignant dans la classe. On a remarqué que les enseignants qui avaient appris à conduire une chorale développaient ensuite des attitudes efficaces pour la conduite de la classe : économie de langage, écoute du groupe, capacité à recentrer le groupe sur une tâche. Quant aux élèves qui pratiquent le chant choral dans la durée à l'école, ils améliorent avec certitude leur concentration et l'aptitude à vivre ensemble.

À quelles demandes êtes-vous confrontés ?

Si notre rôle s'est, par la force des choses, réduit dans la formation, notre mission est surtout d'accompagner les enseignants sur le terrain. Nous pouvons avoir des interventions très pointues de soutien dans les projets pratiques vocales, d'écoute et de création. D'autres nous appellent aussi pour monter des projets en partenariats avec des intervenants extérieurs, des artistes et des structures : définition du projet, aspects pédagogiques, administratifs ou financiers... Concernant les enseignements artistiques, face à la profusion d'œuvres et de documents, aujourd'hui nous nous devons de proposer aux enseignants une sélection de répertoires et d'outils porteurs d'intérêt pédagogique et garantissant des apprentissages de qualité. Malheureusement, à ces multiples missions se rajoutent de plus en plus de tâches administratives...

Les classes

Pour la deuxième année consécutive, des classes chanson sont proposées au CM1-CM2 des écoles de ZEP de La Rochelle. Un événement en amont des Francofolies.

L'école maternelle du Bois des protestants de La Rochelle a rouvert ses portes fin novembre pour une semaine. Le long des couloirs, les bruits sont insolites. Les classes laissent passer, là, le son d'un sample, ici les vers d'une chanson ou là encore des rythmes de percussions corporelles. Car, cette école fermée faute d'élèves, a accueilli deux classes de la ville pour une occasion toute particulière : une classe-chanson ou dit autrement, des rencontres autour de la chanson française.

La classe de CM2 de Florence Brin de l'école de Laleu et celle de CM1-CM2 de Marianne Sabourin de l'école Paul Doumer partagent cette année cette aventure orchestrée pour la deuxième fois par la municipalité de La Rochelle, l'Inspection d'académie et les Francofolies pour les écoles de ZEP de la ville.

« Il s'agissait pour nous de mettre en valeur et de faire profiter les enfants des ressources locales que sont les Francofolies. Cet événement fait de La Rochelle un vivier d'artistes » explique Catherine Proust, conseillère pédagogique et responsable du projet pour l'Inspection académique. Ces artistes, les enfants vont donc les rencontrer cette semaine en partageant leurs pratiques : Ben Mazué, chanteur pour un atelier sample, Pauline Delbano du groupe *Toumback* pour une découverte des percussions corporelles, Kosh du groupe *Karimouche* pour le beat box et Frédéric Nevchehirlian autour de l'écri-

enfolies de La Rochelle

ture de chanson. « *Les enfants travaillent la création à partir des nouvelles pratiques techniques artistiques et les artistes font passer autre chose que ce que nous pouvons faire en classe* » expliquent les enseignantes qui se sentent portées par ce projet. « *Avec le*

passage à 24 heures par semaine, j'ai consacré l'an passé moins de temps à la musique en dehors de la chorale de l'école » explique Marianne. Florence, raconte les prolongements prévus en classe autour du chant et d'un journal. Les élèves iront aussi rencontrer des ar-

tistes débutants qui participent au « *chantier des Francofolies* » et s'initient à la scène avec tous les techniciens. « *Ces rencontres permettent de découvrir les métiers qui tournent autour de la chanson mais aussi de casser le mythe des chanteurs* » raconte Catherine Proust.

Et les voici ces artistes, devant des groupes d'enfants qui ne demandent qu'à parler dans le micro, lire leurs vers, inventer une rythmique à partir d'un bout de chanson écrit la veille : « *Temps fou, tu t'en fous, t'en fous-tu, Fou temps tu* ». Pour Frédéric, ce moment n'a rien à voir avec sa propre création « *je ne me considère pas comme un théoricien de la création. Je suis un praticien qui, le temps d'un atelier, guide les enfants dans la pratique artistique, dans cette incertitude.* » Concrètement, la proposition qu'il fait aux enfants pourrait se résumer ainsi : « *pour écrire une chanson, écoutez les mots, choisissez ceux que vous aimez et associez-les* ». Sur la feuille de Maddi, un vers apparaît « *je suis l'encre qui crie* » Et maintenant ajoutez-y un sample...



«Les enfants apprennent à connaître, à reconnaître. Alors, ils identifient, imitent puis créent». Catherine Proust

Cent cinquante chants par semaine

La chorale à l'école recouvre différentes pratiques. Elle peut être organisée pour l'ensemble de l'école, sur un cycle... Elle peut être dirigée par un intervenant extérieur ou un enseignant... Dans le regroupement de circonscriptions de Véronique Blanc, conseillère pédagogique d'éducation musicale de Seine-et-Marne, environ la moitié des 300 écoles met en place une variante de ces pratiques de chant. L'existence d'une chorale dans l'école peut se perpétuer « *traditionnellement* » au fil des ans, comme dans l'école Julie Daubier de Torcy où Frédéric Viguié exerce, ou recevoir l'appui des communautés de communes qui financent l'intervention d'artistes dans les classes. Ces chorales, qui participent « *à la lutte contre la difficulté scolaire* », pour Véronique Blanc, sollicitent différemment les élèves et permettent également de les valoriser d'une autre manière. À Torcy, une fois par semaine, les élèves sont regroupés par cycle et participent à une séance de chant choral d'une demi-heure où les enseignants sont chefs de chœur. En articulation avec le projet de l'école centré sur la diction, la mémorisation et la lecture à haute voix, ces chorales permettent non seulement l'existence d'un projet commun à différentes classes et à l'ensemble de l'école avec le spectacle organisé en fin d'année, mais « *développent également une qualité d'écoute des autres et posent l'attention des*

élèves » pour Frédéric, il faut en effet « *savoir prendre les départs, s'arrêter, respirer ensemble* ». Le répertoire utilisé est assez traditionnel avec les chants du patrimoine comme « *au clair de la lune* » pour les petits, permettant « *la construction d'une culture commune de chansons* ». S'il juge indispensable pour les enseignants d'acquérir quelques compétences spécifiques pour pratiquer le chant à plusieurs voix, Frédéric estime que la pratique du chant à l'unisson ne pose pas de difficultés particulières.





Orchestre à l'école

Un orchestre à l'école est un dispositif transformant une classe entière en orchestre. L'orchestre devient une matière à part entière. Les musiciens intervenants de l'école de musique se déplacent dans l'école et travaillent en étroite collaboration avec les dumistes - quand ils existent - et l'équipe pédagogique.

<http://www.orchestre-ecole.com>

La formation un ton plus bas

La formation en matière de pratique musicale reste faible. Les formations offertes au niveau départemental qui avaient augmenté au moment du plan de développement des arts et de la culture, sont revenues à leur niveau antérieur (entre 7 et 8 % de la formation réalisée).

Programme CHAM

Il existe dans certains départements des classes à horaires aménagés musicales, un dispositif qui reste relativement peu répandu. L'ambition de leur programme fait pâlir d'envie. Sur l'écoute on peut lire « *Devenir musicien, c'est dépasser la profusion où tout semble avoir déjà été dit, interprété et créé, pour faire émerger, au plus profond de soi, cette certitude qu'il y a quelque chose d'original, d'unique et de personnel à y ajouter* ».

La deuxième dimension abordée est celle des technologies. « *Les pédagogies qui sollicitent l'imaginaire, l'invention, la création trouvent dans ces nouveaux outils de quoi alimenter et enrichir de nombreuses démarches tout en soulignant combien il est possible de peser sur le monde du son, d'imaginer, d'inventer et de créer* ». Pour conclure, « *la scolarité en CHAM aura atteint son but en faisant de l'élève un auditeur – interprète – "compositeur" averti, responsable et fort d'une identité véritablement personnelle* ».

BO n° 30 du 27 juillet 2006
<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/30/MENE0601591A.htm>

Partenaire particulier

Pour pratiquer l'éducation musicale l'enseignant n'est pas obligatoirement seul dans la classe, mais comment gérer la présence d'un intervenant ?

L'enseignement de la musique pose la question du partenariat avec les intervenants qu'ils soient professeurs de la ville de Paris, Dumistes (titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant), artistes, ou enseignants avec échanges de services. La présence de ces intervenants, ancienne dans l'école, est souvent remise en cause par crainte d'une substitution au rôle du maître. Le rapport de 2007* réalisé par l'inspection générale sur l'éducation artistique et culturelle à l'école primaire fait une typologie de ces interventions qui peuvent être régulières ou occasionnelles dans le cadre d'un projet, précisant par ailleurs que la qualité de la séance ne dépend pas du statut de la personne qui pilote. Co-interventions, partage de la séance entre l'enseignant et l'intervenant, sans lien, situations

où l'enseignant n'est pas présent, présence intermittente de l'intervenant dans un projet dont le relais est assuré par l'enseignant, présence active du maître quand l'intervenant dirige la séance, présence passive du maître... L'organisation des séances peut prendre des formes diverses selon la posture qu'adopte l'enseignant. Mais ces interventions posent surtout la question du travail collaboratif, d'une culture professionnelle partagée. Le rapport préconise « *que l'enseignant référent de la classe revienne systématiquement sur le travail effectué par ses élèves avec un autre adulte : l'échange obligerait les élèves à expliciter – donc à distinguer et*

nommer – ce qu'ils ont fait et appris ». Cette délégation intervient sur un domaine qui pose problème aux enseignants convaincus pour beaucoup d'être incapables « *de chanter juste et de faire chanter* » ou, dans le cas de l'écoute musicale, parce qu'ils n'ont pas une conscience claire de ce qui mérite un travail. Des ressources existent dans le cas des pratiques vocales que ce soient celles des CNDP ou les initiatives des conseillers pédagogiques départementaux. Pour ce qui est de l'écoute musicale les supports sont plus rares. Les intervenants apparaissent alors comme des ressources intéressantes qui apportent à la fois une culture et une pratique différente.

*<http://www.education.gouv.fr/cid5379/la-mise-en-oeuvre-de-l-education-artistique-et-culturelle-a-l-ecole-primaire.html>



Une partition pour l'école

Pour Didier Lockwood, l'éducation musicale est une vitamine pour éveiller les sens de l'enfant. L'école en offre une approche désintéressée qui peut redonner de l'humanité aux disciplines.

L'éducation musicale est inscrite comme une composante de la formation obligatoire pour tous. Qu'apporte donc t-elle aux enfants ?

Tout comme ce qui se rapporte à l'éducation artistique, elle participe à l'éducation des sens. L'éducation musicale aiguise les stimuli, permet une prise de conscience du corps, améliore la neuro-motricité. C'est une nourriture, une vitamine pour faire grandir l'enfant. Pour se construire, il est tout aussi essentiel d'apprendre à voir, à écouter, à ressentir que d'apprendre à lire, écrire et compter. Il ne s'agit pas d'une ingurgitation de savoirs mais bien d'un éveil au sens. Entretenir dès le plus jeune âge ce rapport au sensible, c'est découvrir l'importance de l'écoute, du partage mais c'est aussi développer chez les élèves leur sens critique, leur conscience individuelle. Autant d'acquis indispensables pour apprendre à vivre ensemble. Et de ce point de vue, malgré l'inscription de cette pratique au programme scolaire, l'éducation musicale n'est pas assez prise en compte à l'école.

Pourtant, aujourd'hui, avec le développement de nouveaux vecteurs culturels, la musique est partout, accessible à tous...

Il existe deux manières d'accéder à la connaissance, le savoir et la pratique. Il est impossible de les scinder en deux. Internet et la radio n'offrent en continu que des « *savoirs musicaux* ». Mais pour pouvoir les percevoir, les comprendre, les ressentir, il faut avoir accès à la pratique. Peut-on réellement entrer en contact avec une œuvre sans jamais avoir mis les mains dans la peinture ? Il s'agit de s'attaquer à la fracture culturelle qui ferait que certains n'auraient accès qu'à une production commerciale et industrielle déversée par les médias, alors que d'autres, un nombre limité, nourris par leur environnement familial, accéderait à la compréhension des œuvres, voire à la création.

Entre l'élitisme et le populisme, l'école offre une troisième voie. Ce doit être un lieu éloi-

gné de la culture marchande proposant à tous les élèves une approche désintéressée des différents types d'expression musicale.

Quelle est donc l'éducation musicale que l'école doit promouvoir ?

L'écoute d'œuvres, d'esthétiques musicales variées, l'interprétation de répertoires et la création musicale doivent être mobilisées à l'école. Chacune fait appel à la pratique des élèves notamment par des activités vocales. Il s'agit aussi et surtout de remettre à l'ordre du jour la découverte c'est-à-dire d'apprendre à sortir de notre ignorance, de reconnecter les élèves avec leurs racines, avec tout ce qui existe et qui ne se voit pas. Notre société souffre d'une perte de mémoire collective à cause de la prédominance de l'image, de l'imédiateté. Du coup, on oublie d'où vient la musique. C'est le sens de l'introduction de l'histoire des arts dans les programmes que le *Haut conseil à l'éducation artistique et culturelle* a prôné. À travers une approche transversale d'étude d'œuvres musicales notamment, on se reconnecte avec notre histoire, on donne sens aux savoirs, on redonne de l'humanité aux autres disciplines. Si Pythagore enseignait la musique, les mathématiques et la philosophie en même temps, ce n'était pas pour rien.

Les enseignants se sentent peu à l'aise dans ce domaine. Quel regard portez-vous sur ce qui se fait à l'école primaire ?

Dans les classes, il se fait des choses formidables. Mais celles-ci restent trop marginales, trop conditionnées à la présence d'un enseignant expert ou passionné.

Notre talon d'Achille, c'est la formation. En dix ans, les maîtres sont passés de 50 heures dédiées à l'éducation artistique à 13 heures facultatives aujourd'hui. Qu'en sera-t-il demain dans le cadre des masters ? Il y aurait pourtant des impulsions à donner. L'éducation nationale pourrait assouplir ses règles d'accueil pour qu'enseignants et artistes travaillent en-



Entretien avec

Didier Lockwood

Musicien, vice-président du Haut Conseil à l'éducation artistique et culturelle

semble. De même, une des propositions du *Haut Conseil* formulée dans notre rapport de 2006 portait sur la création d'un observatoire des bonnes pratiques disposant d'un référent par académie et d'un centre des ressources. L'objectif était de pérenniser les bonnes pratiques et de les généraliser en les adaptant à chaque territoire. Nous n'avons pas été entendus. C'est dommage mais au final c'est assez révélateur de notre projet de société qui minore le sensible, la pensée et l'expression. Nous subissons aussi un trou dans notre couche d'ozone culturelle. Et pourtant, l'éducation musicale, les arts en général, ce n'est que l'écologie des âmes et des cerveaux.

GÉOLOGIE

Sorties dans les Alpes-de-Haute-Provence

L'association *Empreinte*, regroupant les accompagnateurs en montagne agréés par la réserve géologique de Haute-Provence, propose une action pédagogique *Autour de mon école*, consistant en sorties géologiques dans le territoire de la réserve pour une découverte des ressources locales. Fossiles à Digne, roches et érosion à Sisteron, tufs et cascades de Saint-Maurin dans le Verdon... Une dizaine de sorties scolaires sont proposées aux écoles primaires.

Informations complémentaires sur www.empreinte-geol.com

ÉCOLES NUMÉRIQUES RURALES

un guide de formation

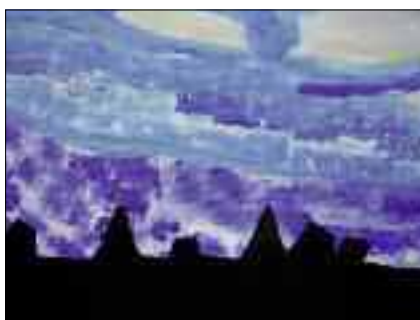
Educnet propose un guide de formation téléchargeable dans le cadre du plan *Écoles numériques rurales*. Il propose des préconisations pour la prise en main du matériel (TBI et classe mobile) dispensée par les revendeurs et des conseils pour les différents parcours de formation. Pour les départements concernés, une journée doit être inscrite au *Plan départemental de formation* et 12 à 18 heures doivent aussi être programmées dans le cadre des animations pédagogiques de circonscription.

NIMBUS ET CO

Les nuages dans tous leurs états

Le CRDP de Poitiers, dans la Vienne, organise jusqu'au 15 janvier 2010 une exposition sur le thème des nuages. Les classes sont accueillies dès le CP et peuvent bénéficier d'un parcours scientifique et d'un parcours artistique. Le volet scientifique, organisé en ateliers permettant la participation des élèves, recoupe toutes les questions relatives au cycle de l'eau, à la classification des nuages, à l'importance de la couverture nuageuse pour la régulation des températures. Agnès Lebrun, qui supervise l'accueil des classes sur ce parcours, estime qu'il est « *trop riche* » et que les

classes ne peuvent pas tout voir, d'autant que se rajoutent diaporamas, quiz, puzzle, étude de la lumière et des couleurs, un coin météo avec une station complète permettant aux élèves d'effectuer des relevés... Même richesse à l'intérieur du parcours artistique avec des reproductions d'œuvres illustrant divers courants de l'histoire de l'art, des textes littéraires (papier et audio), une expo photo d'un artiste contemporain. Julie Wozniak anime les ateliers de pratique artistique et témoigne de la satisfaction des enseignants et des élèves. C'est le « *ciel de mes rêves* » qu'il est demandé aux élèves de représenter en partant d'une photo de soleil couchant avec nuages et premier plan en contre-jour. Deux livrets sont disponibles sur le site de l'exposition et un blog est à disposition des classes pour déposer leurs propres diaporamas de photos de nuages : une bonne façon de valider quelques items du B2i !



<http://web.crdp-poitiers.org/>

« Plus nous pensons que l'école est seule capable de définir le mérite et l'efficacité professionnelle des individus, plus nous croyons qu'il est juste que le diplôme fixe le statut professionnel. Dieu sait si cette croyance est déjà forte en France, un pays qui croit plus dans les vertus professionnelles et civiques du boursier s'arrachant à son destin par ses vertus scolaires, que dans celles du self-made-man. »

François Dubet, Le Monde, 30.11

TICE

Un nouveau portail

Comment utiliser les nouvelles technologies dans la classe ? C'est l'objet du nouveau portail du Sceren-CNDP *Primtice* qui a été présenté lors du salon de l'éducation fin novembre. Le site propose par cycle et en vidéo des scénarii pédagogiques pour des utilisations variées des TICE. Il est également proposé un accès à des produits labélisés RIP (reconnu d'intérêt pédagogique) par le ministère, aux logiciels libres éducatifs ou à d'autres sites recensant des ressources numériques de toute nature.

<http://primtice.education.fr/>

Enseignant à
Mayotte



Fahardine Soxiffi est à lui seul un peu de l'histoire de l'école à Mayotte. Dans cette île appelée à devenir le 101^{ème} département français, sa carrière d'enseignant a connu toutes les évolutions d'un système éducatif en pleine expansion. Mais pour celui que l'on surnomme « Wess » dans le village au Nord de l'île de M'Tzamboro où il enseigne, « malgré le chemin parcouru, il reste encore beaucoup à faire pour l'école ». Aujourd'hui, maître formateur dans l'école d'application de son village, il se souvient des années 1990 où il est devenu instituteur recruté et payé par la collectivité territoriale de Mayotte pour seulement 3800 francs par mois. « Mayotte a la particularité d'avoir cinq statuts d'enseignants qui se côtoient. Moi, je ne suis toujours pas PE. Depuis 2005, je suis agent de la fonction publique mais avec le statut d'instituteur d'État recruté à Mayotte, d'autres sont instituteurs dans le corps des PE, d'autres encore sont contractuels pour 1000 euros mensuels. C'est difficile alors que la vie reste chère et que nos salaires ne sont pas indexés à l'inflation comme dans d'autres DOM » témoigne Fahardine.

En 2003, il a été le premier à obtenir le diplôme de maître formateur. « Avant, les enseignants étaient choisis par le rectorat » se souvient-il. Aujourd'hui, à l'école d'application qui reçoit des jeunes PE en formation, Fahardine est conscient des conditions favorables d'enseignement dont il bénéficie. « En CMI, je n'ai que 24 élèves alors qu'en moyenne les effectifs sont de 30 en élémentaire et 35 en maternelle ». De plus, son école est l'une des rares à ne pas fonctionner avec le système de rotation. « J'ai connu ce système quand j'étais directeur en 2000. Une école fonctionnait le matin de 7h30 à 11h30 du lundi au vendredi, une autre dans les mêmes locaux l'après midi ». C'est encore le sort des écoles de l'île qui ne sont pas en nombre suffisant, souvent sans eau courante. « Même le matériel scolaire de base nous manque ». Les mairies n'ont pas assez pour acheter des cahiers, des manuels, « alors les ordinateurs n'en parlons pas ! » regrette-t-il. 40 % de redoublants en CM2, 17 % d'une classe d'âge avec le bac, « la situation ne peut pas en rester là » estime Fahardine. Comme sa carrière, l'école à Mayotte est encore au milieu du gué.

Sébastien Sihr

ARIÈGE

3 jours pour les sciences

C'est la deuxième année que l'Ariège organise son village des sciences*. Après les Forges de Pyrène, c'est le Parc de la préhistoire de Tarascon



qui a accueilli du 18 au 20 novembre 2009 cette manifestation organisée conjointement par le conseil général, le CDDP, l'OCCE, l'inspection académique, et « chapeauté » par Sciences animation, une association scientifique de la région Midi-Pyrénées. Cette fête des sciences mêle associations, chercheurs du CNRS, écoles exposantes (6 écoles primaires avaient répondu à l'appel à candidatures), sur le thème de l'origine de la vie et de l'univers d'une part, de l'énergie solaire et du réchauffement climatique d'autre part. Gérard

Borios, conseiller pédagogique Tic et sciences, et Cédric Faure, conseiller pédagogique sciences, interviennent plutôt sur l'autre versant de la manifestation, la visite des classes. 1800 élèves, durant 3 jours, ont participé cette année aux différents ateliers, ce qui montre le grand intérêt des enseignants pour les activités proposées dans l'esprit de *La main à la pâte*, alliant manipulation et réflexion. Le site du village des sciences de l'Ariège présente des liens sur l'enseignement des sciences, des comptes-rendus d'ateliers ainsi que des interviews de classes ayant participé aux journées de novembre. *Le village des sciences*, une vitrine des sciences en Ariège !

*voir le site de l'IA 09



ÉDUCATION À LA SOLIDARITÉ

campagne JPA 2010

La campagne de solidarité et de citoyenneté 2010 est en marche. Cette année encore, la JPA (*Jeunesse en plein air*) propose son opération « *BD Tchôlidaire* ». L'initiative consiste à monter un scénario de bandes dessinées sur le thème de la solidarité, en lien avec les départs en vacances et l'accès aux loisirs. En 2010, le scénario gagnant sera illustré par Ohm, dessinateur des *Bao Battle*. En complément, un dossier téléchargeable de la campagne 2010 est disponible. Il propose des fiches pratiques pour l'éducation à la solidarité et la citoyenneté et explique le partenariat JPA-ANCV qui propose des aides financières aux séjours pour les écoles et les établissements (voir p 24).

Une équipe d'école qui fonctionne. Telle est l'impression qui se concrétise au fil de la journée à l'école Jean-Jacques Rousseau de Bobigny. Que ce soit en récréation ou pendant la pause déjeuner, même attitude revendiquée envers les élèves, même discours, même enthousiasme et mêmes justifications au projet d'aide personnalisée. Les 10 enseignants sont motivés et déterminés. Avec des familles qui le plus souvent ne sont pas en capacité de s'emparer de l'offre culturelle départementale ou municipale, voire parisienne, l'école a choisi depuis longtemps, au travers de ses projets d'école, de privilégier le lien avec les parents au moyen de sorties, de projets d'ouverture, mais aussi de rencontres individuelles (remise du livret scolaire) ou collectives le samedi matin.

Quand la semaine scolaire a été modifiée, un questionnaire aux parents réalisé avec la FCPE a montré le souhait de ces derniers de ne pas alourdir la journée de classe, de respecter les rythmes des enfants, de conserver

« Il faut tout l'engagement de l'équipe pour faire face aux conditions de travail difficiles »

des temps privilégiés de rencontres entre parents et enseignants, de proposer des actions ayant du sens pour les enfants et leurs parents,

« quelque chose qui les aide vraiment ». Le projet de l'école « culture et parentalité » répond en tout point à ces demandes : tous sont convaincus « qu'il faut travailler ensemble pour que l'enfant progresse ». Pour cela les enseignants élaborent des sorties sur le temps dédié à l'aide personnalisée. Préparées sur le temps de midi, elles se déroulent le samedi après-midi (ou le mercredi) pour tenir compte de la disponibilité des parents, et en petits groupes, d'environ 7 élèves, chacun accompagné obligatoirement d'un de ses parents, mère, père, grand frère... Ainsi, les CM2 préparent la découverte de Londres, certains CM1 iront à Bruges alors que les autres réalisent un journal autour de visites au musée Guimet. Les CE2 explorent les merveilles archéologiques de Bobigny, les CE1 découvrent le Louvre, tandis que les CP travailleront sur le patrimoine de la ville. Pour répondre aux demandes de l'inspection départementale, les projets ont été rédigés en mettant soigneusement en évidence, dans les actions pédagogiques, le travail effectué sur les compétences des différents



Aide personnalisée aide parentalisée

À Bobigny, les enseignants organisent des sorties culturelles avec les enfants et leurs parents dans le cadre de l'aide personnalisée.

domaines des programmes : en mathématiques avec les trajets (distances, horaires), les conversions, les plans, le budget; en français avec l'étude de textes et de documents, les traces écrites sous toutes les formes et leur exploitation, la restitution orale; en histoire et géographie, de façon évidente dès qu'il est question de patrimoine; en instruction civique et morale; dans l'utilisation des TIC.

Martine Cochain et Catherine De Sèze, les deux enseignantes de CE2, ont déjà réalisé 2 sorties. À l'occasion des journées du patrimoine, les élèves et leurs parents ont participé à un atelier d'artisanat gaulois (poterie) et, début novembre, ils ont rencontré un archéologue pour la visite de l'exposition « Drôles de Gaulois », résultat des fouilles effectuées à Bobigny. Comme leurs collègues, elles sont intarissables sur les bénéfices de ces actions, même si elles « dépassent, et de beaucoup », le temps normal de l'AP. Bien sûr, elles ont travaillé le samedi et le temps de préparation est énorme (elles sont même allées à la fac rencontrer des archéologues), mais le jeu en vaut la chandelle. « Il faut voir les élèves le lundi matin raconter leur sortie à ceux qui n'y sont pas allés, le plaisir des parents et leur

« c'est à l'issue d'une réflexion sur le sens de l'aide, après un diagnostic pointant de grosses difficultés de maîtrise de la langue, que les enseignants se sont engagés dans cette démarche »

fier, tout ce qui se gagne dans les moments de trajet quand on papote, les parents qui reviennent en famille sur le lieu de la sortie ». Elles concluent par les mêmes paroles « Toute cette richesse, c'est du bonheur et on a le droit de se faire plaisir ! »

On le voit, si les enseignants s'engagent c'est aussi parce que le projet élaboré dans l'école est pris en compte et « examiné avec intérêt » par

l'administration. C'est une conséquence du « gel » de l'aide personnalisée par 2 650 enseignants de Seine-Saint-Denis, suite à la suppression du samedi matin et aux suppressions de postes de Rased. Si ailleurs l'organisation de l'aide est parfois soumise aux injonctions de la hiérarchie, ici c'est la mobilisation des enseignants qui a ouvert la porte à l'innovation pédagogique. Catherine Schweng, la directrice, confirme l'investissement de l'équipe et la certitude « qu'en terme de résultats, on va être gagnant ». Le lien créé avec les parents est une vraie richesse, et encore plus quand ils ne sont jamais allés à l'école ou qu'ils s'y sentent mal à l'aise, par exemple à cause de la barrière de la langue. Cet élan créé à l'école et autour de l'école, c'est bien aux élèves qu'il profite en premier.

Daniel Labaquère

Tous les enseignants relatent le plaisir des parents à participer aux visites et aux ateliers et s'y investir, et le plaisir qu'expriment les enfants à partager ces moments avec leurs parents. Là se joue un autre regard des enfants, des parents, mais aussi des enseignants, sur les apprentissages.

« imaginer des actions qui renforcent les relations personnalisées avec les enseignants et construire des espaces de rencontres régulières »

Associer les parents à la vie de l'enfant à l'école, est-ce vraiment primordial ?

C'est une entrée qui, lorsqu'elle est saisie par des équipes d'écoles, apparaît comme particulièrement riche pour au moins deux grandes raisons. D'une part, elle met les parents en situation de « partager » avec leur enfant des moments scolaires au sens large, et de s'appropriier progressivement les règles d'un monde qui peut être peu familier et intimidant, tout en ayant un rôle d'adulte responsable au côté des enseignants. S'il est bien clair que l'on est en situation scolaire, le fait « d'associer les parents à la vie de l'école » leur ouvre des opportunités d'observer les enseignants dans leur mode d'intervention et de voir les enfants en situation d'« élèves » et d'« apprentissage ». D'autre part, elle aide les parents à entrer dans un dialogue avec leur enfant sur sa vie à l'école, parce qu'elle leur donne des clés très concrètes : la connaissance des autres enfants de la classe, des lieux, des rituels, etc.

Quelles sont les difficultés qui peuvent marquer les relations parents/ensei-

gnants ? Y a-t-il des pratiques qui marchent ?

Pour le dire vite, les difficultés, voire les conflits, font partie de la relation parents-enseignants. Établir un climat plus convivial ne suffit pas à les supprimer car les malentendus ne proviennent pas seulement d'une mauvaise communication. Les points de vue divergents des uns et des autres doivent être « entendus ». Avant d'être définis dans et pour l'institution scolaire, les parents d'élèves sont d'abord des parents. Et l'école et la réussite scolaire pèsent lourdement sur tous les aspects de la vie familiale. Quant aux enseignants, ce sont des professionnels qui doivent apprendre à présenter très clairement leurs contraintes, leurs objectifs, les bénéfices attendus de leurs pratiques et leurs valeurs. Il est important d'imaginer des actions qui renforcent les relations personnalisées avec les enseignants et construire des espaces de rencontres régulières où, collectivement, parents et enseignants discutent du fonctionnement quotidien de l'école.

Propos recueillis par Daniel Labaquère



Entretien

Martine Kherroubi

est maître de conférences en sociologie de l'éducation à l'Université Paris Est Créteil

En ligne

Sur le site du ministère

Les liens vers les circulaires et les brochures concernant le rôle des parents à l'école et les relations parents/enseignants.

<http://www.education.gouv.fr/cid2664/les-relations-parents-enseignants.html>

Une conférence à écouter, sur le site du CRDP du Limousin

Gilles Monceau, « La coopération entre parents et enseignants : une pratique complexe ! »

http://www.crdp-limousin.fr/Des-parents-dans-l-ecole.html?decoupe_recherche=conf+%E9rence

Des livres

Les relations parents-enseignants à l'école primaire, Jean-Louis Auduc, CRDP de l'académie de Créteil 2007
Des parents dans l'école, Martine Kherroubi, 2008, ERES
Repenser la relation parents-enseignants, Mathon Ostiane, Delagrave, 2009.

Les Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)

Leur objectif : aider les parents à esquisser des réponses aux questions qu'ils se posent sur leur rôle éducatif et leur responsabilité parentale, et venir en appui de ceux susceptibles de rencontrer des difficultés avec leurs enfants. Ils traitent les relations famille/école.

Chercher REAAP sur

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/famille/>

60 heures : enquête du SNUipp

Cette 3ème enquête est à remplir en ligne

(<http://www.snuipp.fr/60heures3/>). Elle permet de détailler le temps d'organisation, le contenu de l'aide, le moment où elle est apportée, l'évaluation qui en est faite.

LITTÉRATURE JEUNESSE

La convention internationale des droits de l'enfant à 20 ans

La Convention Internationale des droits de l'enfant à 20 ans. À part la Somalie et les Etats-Unis, 193 pays l'ont ratifiée à ce jour. Destinée à protéger les enfants, où qu'ils soient, elle a permis une certaine avancée de leurs droits mais il reste encore beaucoup à faire pour qu'elle soit réellement appliquée, y compris dans des pays signataires, y compris en France.

Les droits des enfants

J'ai le droit d'être un enfant

A. Serres, A. Fronty - Rue du Monde
2009 (14,00 €) 5/7ans

Le texte en gros caractères présente un des articles de la *Convention*, directement lié au quotidien et à l'expérience d'un jeune enfant. Il est reformulé dans un langage accessible au jeune lecteur et commenté à son niveau. Le texte s'insère sur la double page dans l'immense illustration d'Aurélia Fronty où dansent les silhouettes d'enfants sur des fonds de couleurs vives. Une réussite.

Cf. aussi :

Les droits de l'enfant (album avec transparents) C. Roederer, premières découvertes 2009 (8 €) dès 4 ans

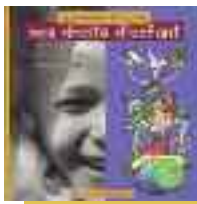
J'ai des droits mais j'ai aussi des devoirs

Tom Tirabosco, texte & ill. - La Joie de Lire 2009 (8,90 €) Dès 5 ans

Le premier livre de mes droits d'enfant

A. Serres & Pef - Rue du Monde 2009
(14 €) 6/9 ans

Des mots simples, un langage direct, de grandes et belles photographies en noir et blanc et les dessins plein de gaieté et d'humour de Pef pour aborder quelques notions clés. Se référant à la *Convention* (CIDE) les auteurs expliquent la nature des droits et en quoi ils engagent les pays signataires. Chaque grand thème est illustré par des exemples simples : là où les droits sont bafoués et là où ils sont appliqués. Le jeune lecteur est invité



à se mobiliser pour aller plus loin, avec des propositions accessibles à son niveau. Contacts et adresses sont regroupés en fin d'albums.

Cf. aussi :

Le grand livre des droits de l'enfant

A. Serres & Pef - Rue du Monde 2009
(22,50 €) 9/15 ans

Vive la convention des droits de l'enfant !

C. Brisset, Zaï - Rue du Monde 2009
(17,00 €) Dès 9 ans et pour tous

Voici un outil clair, agréable et indispensable.

Après un court historique qui rappelle le rôle de Janusz Korczak, les 54 articles de la *Convention* sont accessibles à tous. Dans

chaque article, un mot, une phrase sont mis en gras "*Discrimination*", "*Intérêt supérieur de l'enfant*", "*Ratifier*"... et explicités dans la marge. Le texte est illustré par les dessins épurés de Zaï, au pinceau noir sur des fonds de couleur unie. Enfin, une liste de ressources, associations, adresses et sites clôt l'album



Les droits des enfants

A. Lanchon, Castor-poche (8,50 €) 12 ans et +

Documentaire très complet et rigoureux, centré sur l'action de l'UNICEF. Il retrace l'histoire de ce long combat pour les droits des enfants. La mise en page et la clarté des textes facilitent la lecture : les termes techniques et les sigles sont définis avec simplicité. Quelques gravures et des photos parfois bou-

leversantes illustrent le texte. Les nombreux aspects de la maltraitance, y compris les problèmes de l'excision et des abus sexuels, sont abordés avec la pudeur qui s'impose, mais sans concessions. Cet excellent documentaire suppose donc l'accompagnement d'un médiateur ou d'être déjà un lecteur averti...

Solidaires des enfants du monde...

S.O.S. enfants du monde

D. Grant - Gallimard
2008 (14,90 €) Dès 5 ans.

Album destiné aux plus jeunes, les grandes illustrations à la ligne claire, très soignées, aux jolies couleurs, les visages sereins des enfants, sont démentis par la violence de la vie des gamins, Talika, Akara, Ckilla, soumis à la guerre ou à un travail exténuant. Ainsi, Talika vit en Inde dans un village très pauvre. Orpheline de 8 ans, elle travaille à la fabrique de briques, jusqu'au jour où son oncle la vend pour payer sa dette à une manufacture de tapis où elle tisse 12 heures par jour, elle dont le rêve était d'aller à l'école...

Cf. aussi :

Tous les enfants du monde ont les mêmes droits !

J. Hintzy, Unicef - Gallimard 2003 (18 €) Dès 7 ans

Je serai trois milliards d'enfants

A. Serres, J. Gueyfier - Rue du Monde
2009 (25,50 €) Dès 7 ans

Le titre rappelle l'album de Spier à *L'école des loisirs* « 6 milliards de visages », mais ici les 3 milliards correspondent à la population enfantine du monde. C'est donc un très beau tour de Terre avec 40 des droits de l'enfant. Chacun de ces droits porte symboliquement le prénom d'un enfant. Dans la double page, un lien étroit et subtil lie photo en noir et blanc et délicates peintures de Judith Gueyfier.

Marie-Claire Plume

(www.snuipp.fr > livres de jeunesse, la rubrique *Convention internationale des droits de l'enfant*)



Les jeunes veulent une école plus ouverte

« Stress, pression, angoisse », ce sont les qualificatifs qu'emploient les jeunes à propos de l'école dans le rapport que Dominique Versini, défenseur des enfants, leur consacre exposant ainsi leur parole à travers plusieurs thématiques (la famille, la santé, la violence, la justice). Concernant l'éducation, les élèves disent avoir une vie scolaire surchargée qui leur donne le sentiment de passer leur vie à l'école et pour l'école. Pourtant cette dernière est leur deuxième lieu de vie et ils en attendent beaucoup en termes d'éducation et de sensibilisation sur tous les sujets qui peuvent les aider à entrer dans le monde des adultes et se protéger des risques qui les entourent. Pour cela trois fonctions sont pointées :

« apprendre la vie en société (droits, devoirs, devenir citoyen), choisir une orientation et un métier, enfin se forger une culture générale ». Le problème est qu'ils ont l'impression d'avancer en terrain miné. « L'école, c'est l'empire de la compétition à l'image de l'ensemble de la société » clament-ils. La note, l'orientation en sont d'ailleurs les outils évidents et décriés. Ils dénoncent aussi la stigmatisation des filières professionnelles vers lesquelles trop d'élèves sont orientés faute de prendre le temps d'évaluer leurs désirs et leur potentiel au-delà de leurs notes. Ceux qui habitent dans les « quartiers » savent que seule une vraie mixité sociale peut les aider à réussir. Certains y croient. D'autres semblent avoir renoncé « tant la précarité peut être un élément de fragilisation sociale et de résignation ». C'est donc « une école qui fonctionne autrement » que désirent les jeunes. Ils la souhaitent « moins scolaire, beaucoup plus ouverte, sans violence et se recentrant sur les découvertes du monde ».

<http://www.defenseurdesenfants.fr/>

Le travail ce n'est plus la santé

Se poser la question de la santé au travail pour les enseignants, c'est aborder le constat que leur santé a été jusqu'ici peu ou pas prise en compte, mais c'est aussi interroger les raisons pour lesquelles les sujets liés aux risques psycho-sociaux, à la sécurité et à la santé émergent dans l'éducation nationale. Pour preuve les études récentes de Georges Fotinos⁽¹⁾, celle à venir du Carrefour Santé Social (partenariat FSU, MGEN, SGEN, UNSA-éducation)⁽²⁾ ou encore l'enquête du SE-UNSA : 40 % des enseignants ont eu un problème de santé dans leur carrière et dans 70 % des cas, ce problème a, pour eux, un rapport avec le métier. L'administration, réputée plutôt indifférente (à 80 %), ne prend pas bien en charge les problèmes médicaux dans 60 % des cas. Triste bilan !

C'est probablement pourquoi l'« Accord Santé et sécurité au travail dans la fonction publique » du 27 octobre 2009 a emporté, après plus d'un an de négociations, la signature de la quasi-majorité des organisations syndicales et des employeurs publics. La fonction publique entre dans le cadre du Code du Travail, tout en respectant certaines spécificités, et des engagements ont été obtenus en matière d'évaluation et de calendrier. À l'instauration des CHS-CT « comité hygiène et sécurité, conditions de travail » (en remplacement des CHS), s'ajoutent la création d'une mission d'observation de la santé et la sécurité, la formation des personnels, la place accordée à la prévention des risques psycho-sociaux et des troubles musculo squelettiques ainsi que l'amélioration des instances médicales (médecine du travail). Tous ces points « constituent un espace revendicatif en matière de conditions de travail, et des points d'appui pour exiger, dans l'ensemble des secteurs concernés, des mises en œuvre rapides et les moyens nécessaires pour la réalisation des objectifs fixés ». Cette déclaration de la FSU résume bien la posture de l'ensemble des organisations, conscientes des batailles qui seront à mener.



Tangy Cadieu©Naja

En effet pilotage par indicateurs, évaluation des performances individuelles, mise en concurrence... produisent des tensions importantes sur les conditions et l'organisation du travail. Comme l'explique le sociologue Christophe Dejours⁽³⁾, « si au travail on rencontre mépris, harcèlement, déni de la reconnaissance, alors les effets sont désastreux pour l'identité ». Désastreux aussi pour la santé. Aussi cet accord, s'il favorise la prise en compte des individus au travail, ne doit pas se résumer à des questions de résolution de souffrance individuelle ou d'adaptation au poste de travail. Il doit être un des leviers possibles pour reprendre la bataille sur le travail, son contenu, ses conditions, ses valeurs.

Michèle Frémont

(1) « Le climat dans les écoles », MGEN

(2) sortie prévue le 9 décembre

(3) interview à Ouest-France du 15 novembre 2009

Petite enfance, horizon 2012

Le gouvernement veut développer et diversifier l'offre de garde pour aboutir en 2012, à la création d'au moins 200 000 places de garde supplémentaires. Un horizon qui pourrait bien rimer avec une dégradation de l'accueil.

« **L**a génération montante d'aujourd'hui est la première dont les enfants passent une grande partie de leurs premières

années, non dans leur propre foyer avec leur propre famille, mais dans quelque structure de garde d'enfants ». Ce constat fait par l'OCDE en 2008 montre bien l'enjeu qu'est devenu l'accueil de la petite enfance. En France, une note de veille* du centre d'analyse stratégique de novembre 2009 pose la question : « *Accueil de la petite enfance : comment continuer à assurer son développement dans le contexte actuel des finances sociales ?* » Une gageure, car, explique la note, « *on assiste aujourd'hui à la montée d'une nouvelle préoccupation qui consiste à mieux prendre en compte la question du développement et de l'éveil de l'enfant dans une logique d'investissement social et d'égalité des chances* ». La note propose deux échéances. La première serait la mise en place en 2012 d'un service étendu d'accueil pour tous les parents. La deuxième, à l'horizon 2017, prépare la rationalisation du pilotage, de l'organisation et des procédures de financement de l'ensemble des modes de garde avec la création d'agences de la famille.

Ces perspectives restent floues quand aux conditions d'accueil effectives des jeunes enfants. Mais les projets gouvernementaux qui se dessinent actuellement laissent présager une dégradation rapide de celles-ci. L'école maternelle n'est évidemment pas évoquée dans la prise en charge de la petite enfance. Les dotations budgétaires augurent mal de la scolarisation des moins de 3 ans.

En ce qui concerne les crèches, les propositions de modification du décret du 20 février 2007 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans inquiètent des associations du secteur de l'enfance. En effet, ils craignent d'une part la diminution de la qualification du personnel : la proportion des professionnels



Tanguy Cadieu©Naja

les plus qualifiés serait revue à la baisse. D'autre part, les capacités d'accueil en surnombre seraient portées à 20 % au lieu de 10 % actuellement. Enfin, le taux d'encadrement pour un projet de jardin d'éveil confirmé serait réduit avec un adulte pour 12 enfants de 2 ans à 3 ans au lieu d'un adulte pour 8 enfants actuellement.

Du côté des assistantes maternelles, l'inquiétude est aussi de mise à la lecture du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2010. On peut y lire : « *d'une part, la croissance annuelle des capacités de garde est insuffisante. D'autre part, il n'est pas possible, pour des raisons financières, de bâtir une politique de développement de l'offre de garde sur l'accroissement des capacités d'accueil des crèches et l'essor de la garde à domicile. C'est donc l'accroissement du nombre d'assistantes maternelles*

qui doit être privilégié. » Cet accroissement est envisagé avec l'extension des capacités maximales d'accueil de 3 à 4 enfants et la création de regroupements d'assistantes pouvant accueillir jusqu'à 16 enfants sans règle claire de fonctionnement. Ajoutons qu'il est prévu que la formation initiale avant l'accueil du premier enfant soit ramenée à trente heures assurées dans un délai d'un mois à compter de l'obtention de l'agrément contre 40 heures auparavant. Et ce même agrément pourrait donner le droit d'accueillir deux enfants.

Dans ces conditions, on voit mieux comment le gouvernement envisage de multiplier les places de garde.

Lydie Buguet

*Note de veille n° 157 (novembre 2009) http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=1078

Leur avis

Ambroise Mazal
CCFD-Terre solidaire

« La faim est « juste » un scandale politique. On connaît les solutions et on ne veut pas les mettre en œuvre. »

Jean-Denis Crola
Oxfam France

« Face au défi de la crise alimentaire, de nombreux pays riches et les multinationales de l'agroalimentaire se positionnent comme les acteurs clés pour nourrir le monde de demain. Cette démarche ne fera que renforcer la dépendance des pays en développement et des marchés agricoles internationaux. »

Olivier de Schutter,
rapporteur des Nations Unies

« Les causes structurelles de la crise alimentaire de 2008 – une brutale hausse des prix liée à des facteurs conjoncturels puis accélérée par la spéculation – restent en place. Il suffit d'une étincelle pour que la hausse des prix redémarre. On n'a pas tiré les leçons de la crise passée. »

Olivier Longué
Action contre la Faim

« Le mot « nutrition » n'apparaît que timidement dans l'un des paragraphes de la déclaration finale du Sommet. Pourtant la malnutrition aiguë sévère est la forme la plus grave de la faim, elle concerne 19 millions d'enfants et les avancées techniques dans ce domaine permettraient aujourd'hui de la traiter et de la prévenir facilement. »

La faim dans le monde Pas une fatalité

Quarante ans après la première prise de conscience à large échelle de la faim dans le monde lors de la guerre du Biafra, l'organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) tenait sommet pour son cinquantenaire. L'objectif de « prendre aussitôt que possible des mesures pour éliminer durablement la faim », déjà adopté en 2000 lors des objectifs du millénaire, a bien été pris par les participants mais sans aucun engagement chiffrés, ni plan d'action concret, ni date butoir. Depuis 2000, la population mondiale touchée par la faim dans le monde est passée de 800 millions à un milliard. Ce chiffre atteint plus de deux milliards et demi pour les personnes en déficit de micronutriments essentiels au bien-être physique et mental.

La principale solution préconisée par les organisations non gouvernementales est l'investissement massif dans l'agriculture, sans oublier l'accès à l'eau et l'assainissement, la nutrition, le développement économique, la santé... Or, la part de l'aide au développement des pays du Nord consacrée à l'agriculture est passée de 17 % en 1980 à moins de 4 % aujourd'hui. En parallèle, les ONG préconisent l'arrêt de la spéculation à tout va sur les denrées alimentaires, qui entraîne une volatilité des cours et des crises comme celle de la tortilla au Mexique. Elles réclament également la fin des subventions aux produits agricoles exportés du Nord qui leur permettent d'être moins chers que les mêmes produits issus de l'agriculture locale. Des mesures urgentes car para-

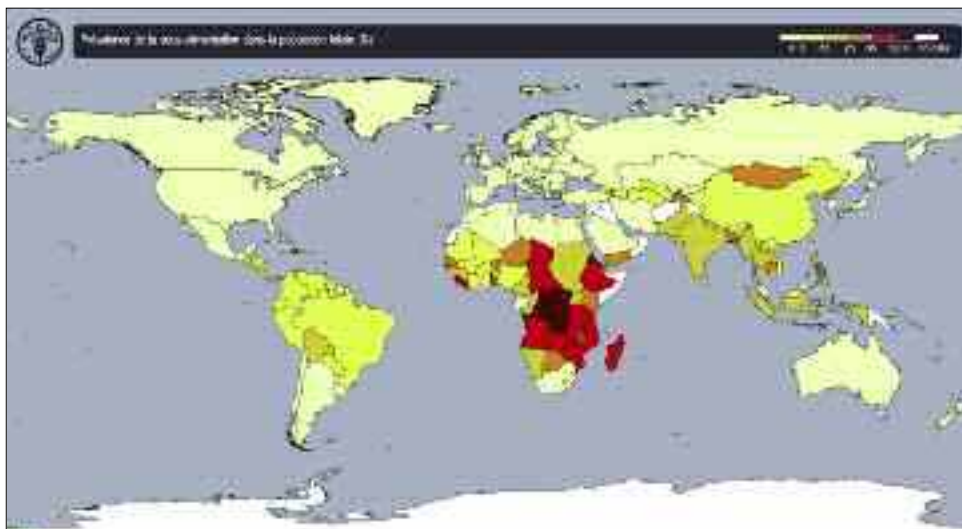
doxalement 70 % des personnes souffrant de faim sont des petits agriculteurs. La situation actuelle a produit un exode rural massif conduisant au développement des bidonvilles à proximité des grandes villes.

Le coût de la mise en place de mesures pour éradiquer la faim dans le monde est estimé à 40 milliards de dollars annuels par la FAO. Une somme à mettre en regard avec d'autres dépenses pour Jacques Diouf, son directeur général, qui rappelle que « chaque année, les soutiens à l'agriculture des pays de l'OCDE atteignent 365 milliards de dollars et les dépenses d'armement 1 340 milliards ».

L'impact environnemental de l'agriculture est fort. Elle produit 33 % des émissions de gaz à effet de serre. Le trajet effectué par chaque aliment est estimé entre 1500 et 2000 kilomètres, entraînant ainsi des dépenses énergétiques qui pourraient être réduites avec la mise en place de circuits courts en privilégiant les cultures vivrières répondant aux besoins locaux.

Enfin, si la majeure partie des personnes sous-alimentées provient des régions du Sud (642 millions en Asie-Pacifique, 265 en Afrique subsaharienne, 53 en Amérique latine 42 au Proche-Orient et en Afrique du Nord) les pays du Nord sont également frappés avec plus de 15 millions d'habitants. Une situation corroborée par les Restos du cœur qui chiffrent à 100 millions le nombre de repas distribués par l'association l'an dernier.

Arnaud Malaisé



CINÉMA

Le Vilain

La comédie est un art suffisamment difficile et suffisamment rare aujourd'hui dans le cinéma français de qualité pour qu'on ne fasse pas l'éloge d'Albert Dupontel. Son Vilain est un bijou de précision et d'intelligence, qu'ont déjà vu en première semaine plus de 300 000 spectateurs. Comique des objets, bricolages délirants et mécanismes tordus, dialogues volontairement vaseux souvent et extrêmement percutants parfois, tortue de terre martyrisée en caméra subjective, tout est possible dans ce film précis et audacieux. Les répliques vaseuses tiennent aux difficultés de communication entre les personnages. Les réparties percutantes permettent de faire avancer l'intrigue bizarre inventée par Dupontel: Catherine Frot (géniale, tout le monde le sait) est la maman désolée et très vieille d'un bandit quadragénaire venu se réfugier chez elle après un braquage compliqué et vingt ans de silence. La vieille maman découvre l'étendue des dégâts. Son rejeton qu'elle a éduqué dans la religion et le goût des bonnes actions est un horrible personnage, qui a très bien réussi



dans sa carrière de malfrat. Comment lui rendre la vertu? En lui demandant, sincèrement embarrassée « *Alors, mon p'tit bonhomme, on a voulu tuer sa maman?* » ou en le forçant à réparer ses mauvaises blagues datant du collège? Tout est imprévisible et savoureux, et ce qui est imprévisible ce ne sont pas seulement les aléas de l'intrigue, mais surtout les acrobaties formalistes de Dupontel, une sorte de Jeunet qui aurait oublié

d'être mièvre. Un film alimenté par des fantasmés drôles et très inattendus sur la morale du bien et du mal, les mamans donneuses de leçons et les vieux petits garçons mal élevés, les médecins de famille

le cinoques et les inspecteurs de police aigris par leurs amours perdues. Le cauchemar de l'adulte heureux dans le crime coincé à nouveau dans le pyjama bleu de ses douze ans donne au Vilain une profondeur qui donne envie de le revoir, et de le revoir encore. Définition du bon film, définition imparable: donne envie de le revoir et de le revoir encore.

René Marx

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur www.laviedesfilms.com

MUSIQUE

Notes de Noël

Pour découvrir un instrument, la collection des contes du Musée de la musique est une mine d'or. Angèle, l'ange du clavecin et Babik, l'enfant du voyage, sont les derniers nés de la série. Angèle, orpheline de mère, retrouvera son père après la séparation due à la révolution. Babik retrace les aventures amoureuses de Mariette petite gadjé et Babik jeune guitariste manouche. Ces deux contes, joliment illustrés, sont racontés par Anne Montange. Un petit cahier documentaire termine l'écoute ou la lecture en précisant le contexte historique et social de chacun des instruments. Une collection indispensable pour ouvrir les jeunes oreilles à de nouvelles sonorités. Un autre livre disque est né à la suite de la

création d'un spectacle pour enfants. La rencontre entre Marie Desplechin, auteure d'un magnifique conte onirique *Le roi penché*, de Carolyn Carlson, chorégraphe, et du musicien René Aubry poursuit ainsi sa route pleine de poésie.

À noter pour les plus grands une bande dessinée et deux Cd pour découvrir les musiques des films de Woody Allen.

On retrouve Steve Waring avec la réédition de trois albums introuvables Les vacances de Woody (Guthrie!) qui propose un album bilingue, Steve Waring en concert, pour retrouver son répertoire à succès et *Il était une chanson* qui aborde la chanson traditionnelle française avec cette pâte sonore si spécifique. Indispensable. **Laure Gandebeuf**

« *Babik, l'enfant du voyage et Angèle, l'ange du clavecin* » Actes Sud Junior/ Cité de la Musique
« *Le roi penché* » Marie Desplechin René Aubry Actes Sud Junior/ CCN de Roubaix
« *Woody Allen* » 2 BD + 2 CD Harmonia Mundi
Steve Waring: « *Les vacances de Woody* », « *Il était une chanson* », « *En concert* » chez Victorie l'oreille de nos enfants

L'AGENDA

Continuité école-collège

La prochaine rencontre de l'OZP, l'Observatoire des zones prioritaires, aura pour thème « *la continuité école-collège: comment réduire la fracture?* »

Elle se tiendra au collège Poquelin, 6 rue Molière, Paris 1er, le mercredi 9 décembre à 17 heures.

www.association-ozp.net

Les langues tout au long de la vie

Colloque de l'Association des chercheurs et enseignants didacticiens des langues étrangères organisé par l'université Lille 3 dans le cadre de l'InterU-Langues

L'apprentissage tout au long de la vie et la pluralité des langues et des cultures, constitueront le cœur des réflexions attendues pour ce colloque.

À Lille du 10 au 12 décembre

<http://evenements.univ-lille3.fr/.../index.php>

Les bases cérébrales de la lecture

Conférence-débat en présence de Stanislas Dehaene (Collège de France, directeur de l'unité mixte Inserm-CEA de neuro-imagerie cognitive). Dans le cadre du cycle « *Comment notre cerveau fait-il pour apprendre?* » organisé par le collège de la Cité des sciences et de l'industrie.

Cité des sciences et de l'industrie, 75019 Paris, le 10 décembre à 18 h 30.

www.cite-sciences.fr/college

Créations jeune public

La Ligue de l'enseignement organise la semaine nationale « *Spectacles en recommandé* ». Tous les jours, de 9 heures à 21 heures, les spectacles vivants se succèdent dans « *une mixité des formes et des esthétiques qui s'affranchit des classements habituels en disciplines artistiques* ».

À Valence dans la Drôme du 11 au 15 janvier 2010

www.laligue.org/spectacle-vivant

« Qui voulons-nous être ? »

Comment faire pour définir l'identité nationale ?

Une bonne définition de l'identité nationale pourrait être trouvée dans le débat permanent sur « être ensemble dans une communauté politique : Qui voulons-nous être, nous qui avons le choix de peser sur notre futur ? ». Le lien entre identité nationale et démocratie est fort. Ce débat ne peut être tranché car l'identité nationale ne se décrète pas, comme le débat lancé aujourd'hui par le gouvernement voudrait nous le faire croire.

Quelle place est-on capable d'accorder à la différence des nouveaux arrivants ? Comment « fait-on » des étrangers des Français ? La réponse n'est pas réductible à des valeurs communes. D'ailleurs, la question de l'immigration n'est qu'une partie des questions portant sur la société qu'on souhaite. Dans ce débat, des voix veulent assurer à l'identité nationale une espèce de continuité fondée sur une histoire romancée (et construite) adossée à la notion de Nation ; d'autres préfèrent une conception plus universaliste, utilisent le mot « citoyen » plutôt que le mot « national » pour aborder les questions de « vouloir être ensemble », et privilégient la question de ce qu'on veut devenir, faire ensemble dans l'avenir.

Quels sont les liens avec les programmes d'instruction civique à l'école primaire ?

À l'école primaire, on veut apprendre aux enfants à devenir des citoyens alors qu'ils n'ont pas beaucoup de marges de manœuvres sur ce qu'ils ont le droit de faire ou de ne pas faire dans l'école. Ils peuvent apprendre à exprimer et gérer autrement les conflits mais cela ne les transforme pas en vrais citoyens dans l'école. Il y a là un vrai décalage car la notion de citoyen dans l'identité nationale recouvre l'idée que c'est le collectif citoyen qui a le pouvoir. Même s'il existe des pratiques pédagogiques qui peuvent en partie permettre aux élèves de prendre conscience des règles qui s'imposent à eux, de leur donner l'opportunité de formuler une appréciation et éventuellement de proposer des évolutions, comme certains conseils



Sophie Duchesne

Directrice de recherche au CNRS, au Centre d'Études Européenne de Sciences Po

Quelle identité européenne ?, Les Cahiers Français n°342, 2008

Avec Géraldine Bozec : *Apprentissage de l'universalisme citoyen. Premiers résultats d'une enquête à l'école primaire* in Revue Internationale d'Éducation de Sèvres, n° 44, 2007.

Citoyenneté, nationalité et vote : Une association perturbée Pouvoirs, n° 120, 2007

Avec Sylvie Baussier, *L'Encyclopédie du futur citoyen*, Casterman, 2005.

Citoyenneté à la Française, Presses de Sciences Po, 1997.

d'enfants, la citoyenneté sans pouvoir qui est apprise est plutôt de l'ordre de la civilité.

Et les programmes d'histoire ?

Tous les travaux sur le nationalisme ont montré que les histoires nationales étaient des constructions. Les XIX^{ème} et XX^e siècles notamment ont fixé des romans nationaux, des cultures nationales, des traditions, des langues nationales.

L'étude des programmes et la façon dont les instituteurs les lisent, les comprennent et les enseignent, montrent que malgré les évolutions récentes pour introduire un peu d'Europe et de monde, le roman national et les grandes figures nationales prédominent. Très peu de grands personnages extérieurs à l'histoire française sont présents. Avec cette histoire, on enseigne quelque chose aux enfants sur ce qu'on veut qu'ils soient et qu'ils deviennent et le message passe : l'apprentissage de l'identité nationale est extrêmement efficace !

Quelles sont les conclusions des recherches de votre équipe sur l'école primaire ?

On observe notamment une permanence dans l'observation et le discours des enfants et des enseignants sur la perception de l'universalisme et la façon d'enseigner une résistance à la différence. Dans les classes il n'est pas bien vu de dire de quelqu'un qu'il est différent, surtout si les différences sont religieuses ou ethniques. Seules la différence garçons/filles, ou l'ode à la diversité quand on parle d'Europe, sont abordées. Cette résistance s'applique aussi aux différences sociales car les enseignants estiment que tous les enfants doivent être traités de la même façon. On retrouve notre mythe national, une sorte de compromis universel dans lequel « on est tous pareil »

Les enfants, à 7 ans, à 9 ans, ont déjà appris que le monde est divisé en nations et que leur pays, à eux, c'est la France. S'ils croient que considérer les autres comme différents c'est être raciste, transparait entre les lignes l'idée que les Français sont blancs, y compris dans les classes de ZEP où les copains sont « de toutes les couleurs ». On voit bien à long terme les effets de ce type de transmission : si les différences ne sont pas reconnues et si la norme est d'être blanc, cela n'ouvre pas à une très grande inclusion et à la reconnaissance du caractère multiculturel de notre pays...

Propos recueillis par Daniel Labaquère